

Aujourd'hui: Un peu de neige éclaircies
Minimum - 6° Maximum 0°

Demain: Un peu de neige éclaircies

DETAILS PAGE A2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUERIN
mazda
1530, bout. Chomedey
Chomedey, Laval 688-4787

● MONTREAL, MARDI 15 MARS 1988

104^e ANNEE N° 144

70 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ Îles de La Madeleine: 90 cents **35¢**

Aujourd'hui



C1 LA MODE

A 36 ans, Christian Lacroix est l'enfant chéri de la mode, et en tant que tel, il se permet tout. Mais ses folies coûtent cher et ne sont accessibles qu'à de rares privilégiés.

A3 AUTOROUTE 13

Promis depuis des années, le prolongement de l'autoroute 13 va enfin se réaliser, et dès 1992, il ne faudra plus que quelques minutes pour se rendre de Dorval à Mirabel.

B4 HAÏTI

Selon Mgr Emmanuel Constant, évêque des Gonaïves, le Canada devrait faire du respect des droits de la personne l'une des conditions de son aide au développement d'Haïti.

D1 ÉCONOMIE

Boudant la Bourse depuis le krach d'octobre, les Canadiens se sont rués cette année sur les dépôts à terme des banques et des sociétés de fiducie pour leurs REER.



S3 CANADIEN 2 MINNESOTA 2

Le Canadien et les North Stars du Minnesota font match nul, 2 à 2. Claude Lemieux rejoint ses coéquipiers aujourd'hui à Winnipeg après s'être expliqué avec Serge Savard.

Sommaire

Annonces classées

immobilier C7 à C9, E1
marchandises E1
emplois E1 à E4
automobiles E4, E5
propositions d'affaires D6

Arts et spectacles

informations B5 à B8
horaires B7

Bandes dessinées

Décès E7
Economie cahier D
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... C7
Feuilleton E3
Horoscope C8
Le monde B4
Météo A2
Mots croisés E5, S14
«Mot mystère» E4
Télévision B5, B6
Tribune libre B2

Vivre aujourd'hui

La mode C1 à C6

«La minorité anglophone n'est pas bafouée»

Selon la plupart des députés libéraux, Bourassa ne permettra pas l'affichage bilingue

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La plupart des députés libéraux espèrent que le premier ministre Bourassa ne cédera pas aux pressions de la communauté anglophone, qui insiste en faveur du bilinguisme dans l'affichage. Québec devrait y songer à deux fois avant de modifier la loi 101, et réduire au minimum son intervention dans ce champ miné après le jugement de la Cour suprême.

C'est ce qui se dégage d'une série d'entrevues réalisées depuis quelques jours auprès des membres du caucus de M. Bourassa.

Chez les députés francophones, on n'accrédite pas du tout la thèse d'Alliance Québec voulant que la communauté anglophone soit «en crise».

Toutefois, les deux ministres anglophones Richard French et Clifford Lincoln, qui ont lié leur avenir politique au respect du droit des anglophones d'afficher dans leur langue, reçoivent l'approbation gé-

nérale pour leur franc-parler sur cette question délicate entre toutes.

«Les anglophones ne sont pas du tout une minorité bafouée. On n'est plus au 'Mur des lamentations', lance le député de Vanier, Jean-Guy Lemieux, un tenant du statu quo sur la question linguistique. La communauté anglophone devra tenir compte du fait que vivre au Québec, c'est vivre en français. Ils (les anglophones) vont comprendre que la paix sociale est préférable au clivage sociologique.»

Pour Jean-Claude Gobé, du comté de La-

fontaine, il ne saurait être question d'autre chose que «d'ajustements mineurs» à la loi 101. Les électeurs ne s'inquiètent guère de la langue d'affichage: «J'ai 11 000 Italiens dans le comté, ils me disent 'ne touchez pas à ça', souligne le député, en ajoutant que ces mêmes électeurs sont plus intéressés à la possibilité d'apprendre l'anglais.

«Beaconsfield, c'est vraiment le dernier des Mohicans», poursuit M. Gobé, qui dit

VOIR MINORITE EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 2

Une quarantaine de faux réfugiés turcs seront déportés, assure le ministre Bouchard

NICOLE BEAUCHAMP
et **BRUNO BISSON**

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoit Bouchard a clairement exclu hier la possibilité de renverser l'avis de déportation émis contre la quarantaine de Turcs qui sont sur le point d'être expulsés du pays.

«Les lois existent pour être respectées. Pourquoi mettre en place des mesures de déportation pour les faux réfugiés si, le temps venu, on n'applique pas la loi?», a déclaré le ministre, qui a dit agir à regret.

À sa sortie des Communes, M. Bouchard a ajouté qu'à moins d'une situation exceptionnelle, il lui est maintenant impossible d'intervenir puisque les avis de déportation sont déjà signés.

«C'est faux», a répondu hier Me Diane Bélanger, une avocate de Montréal qui représente 400 des 2 000 Turcs arrivés à Mirabel entre juillet 1986 et janvier 1987.

Me Bélanger a affirmé hier que le ministre se retranche derrière l'article 50 de l'actuelle loi sur l'immigration stipulant qu'une ordonnance doit être exécutée lorsqu'elle est rendue.

«En pratique, a-t-elle affirmé, il suffit de conduire la personne frappée d'exclusion à la frontière américaine puis de l'admettre au Canada en lui donnant un permis de résidence du ministre.»

Toutefois, Me Bélanger ne croit pas que le ministre Bouchard se prévale de cette possibilité, car elle l'accuse de se servir des Turcs comme boucs émissaires pour justifier l'adoption rapide du projet de loi 55. Ce projet de loi, qui réforme le processus de détermination du statut de réfugié, est actuellement bloqué pour étude à la Chambre haute, où plusieurs sénateurs estiment qu'il viole des principes fondamentaux de la Charte des droits et libertés.

Me Bélanger croit de plus que le ministre est directement responsable de l'arrivée de centaines de Turcs à Mirabel, en 1986. Selon elle, il doit maintenant répondre de son inertie devant une situation qu'il connaissait et qu'il n'a pas contribué à corriger, même s'il n'avait qu'à imposer un visa d'entrée aux ressortissants turcs en octobre de cette année.

Un document interne de la Commission d'emploi et immigration indique que M. Bouchard savait, dès octobre 1986, que tous les Turcs entrés au Canada depuis juillet avaient acheté leurs billets d'avion aux mêmes agences de voyages (Za-na Travel Agency et Doktrulu Travel Agency) et qu'ils venaient tous de la même région, Denizli, dans le sud-ouest de la Turquie.

Les Turcs de cette région étaient trompés par une publicité abusive dans leur pays d'origine qui décrivait le Canada comme un nouveau Klondike.

«Les agences de voyage faisaient même de la publicité dans les cafés pour vanter le Canada», raconte Me Bélanger.

En juillet 1986, 253 Turcs débarquaient à Mirabel. En octobre l'affluence grimpa à 580. Le mois suivant, elle atteignait 605 arrivants et culminait à plus de 700 au mois de décembre.

Ce qui fait qu'entre le moment où le ministre a été avisé des curieuses coïncidences des billets d'avion et du lieu de résidence d'origine des arrivants turcs, et le moment où il leur a fermé la porte en imposant un visa d'entrée, environ 1 500 réfugiés sont arrivés de Turquie.

«Pourquoi a-t-il attendu jusqu'au 8 janvier 1987 pour imposer ce visa? a demandé Me Bélanger. Pourquoi a-t-il laissé des centaines de gens se faire abuser en Turquie alors qu'il savait par-

VOIR TURCS EN A 2

DIANE DUFRESNE «CLASSIQUE»



PHOTO RENE PICARD, La Presse

Pour voir Diane Dufresne, ce mois-ci, il faudra se rendre au Colisée de la Vieille capitale, où la chanteuse présentera, le 25, un spectacle unique à titre d'invitée de l'Orchestre Symphonique de Québec. Pour promouvoir ce spectacle-bénéfice de chansons classiques, romantiques et américaines, la «Diva», en grande tenue, recevait hier la presse, deux ans après son dernier spectacle à Montréal. Et, même si elle ne s'est pas gênée pour rappeler la méchanceté dont certains journalistes avaient fait preuve à son endroit, elle a répondu de bonne grâce à toutes les questions, même les plus farfelues. Page B 5

Parizeau suggère une spectaculaire hausse des allocations familiales

MARIO FONTAINE

Il serait tout à fait possible, avec la même enveloppe budgétaire, d'accorder jusqu'à \$300 par mois par enfant en allocations familiales, pense le candidat au leadership du Parti québécois, Jacques Parizeau.

Désireux de contrer la baisse de la natalité au Québec, M. Parizeau a suggéré cette augmentation spectaculaire des allocations familiales hier soir à Longueuil, dans le dernier discours de sa campagne, qui portait spécifiquement sur la politique familiale.

Il serait ainsi parfaitement possible, selon M. Parizeau, d'accorder de \$150 à \$175 par mois pour un premier enfant, de \$175 à \$200 pour un second et de \$250 à \$300 pour un troisième.

«Ce ne sont pas là des sommes baroques», a lancé l'ancien ministre des Finances à quelque 400 militants réunis dans



Jacques Parizeau

une polyvalente. Chose certaine, il s'agirait d'une hausse significative par rapport aux \$102 annuels de Québec et aux \$240 d'Ottawa que les parents reçoivent dans le moment pour un premier enfant. Des sommes par ailleurs imposables.

Les gouvernements dépendent en moyenne \$1950 par an par enfant, souligne l'aspirant au poste laissé libre par Pierre Marc Johnson. Et pourtant, un couple qui se demande aujourd'hui de combien sera modifié son budget s'il fait un enfant ne trouve pas de réponse à cette question pourtant simple, tellement une infinité de programmes se chevauchent.

C'est à ce fouillis que M. Parizeau s'est attaqué dans un discours axé essentiellement sur la politique familiale, le sujet qui lui apparaît comme le plus «dramatique» de l'heure.

Dans le domaine de la natalité, le Québec est déjà une société distincte, constate avec dépit M. Parizeau. Un taux de natalité d'à peine 1,4 enfant par femme, alors qu'il frôlait les quatre enfants voici à peine 30 ans. Pour pallier cette chute, il propose un train de mesures aussi bien juridiques que budgétaires.

VOIR PARIZEAU EN A 2

Shamir apporte des «idées nouvelles» à Washington

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le premier ministre israélien hier qu'il était porteur «d'idées nouvelles» pour la paix au Proche-Orient alors que les États-Unis espèrent le persuader d'accepter tel quel leur plan de paix.

Selon un haut responsable américain, Washington, considérant que le plan Shultz forme un tout, «n'acceptera d'atténuation ou de compromis sur aucun de ses aspects». Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a précisé que le gouvernement israélien n'avait pas rejeté le plan et que les Américains «pouvaient espérer» un feu vert israélien.

M. Shamir, qui est arrivé hier à Washington, ne semble pas être du même avis. L'existence de ces «idées nouvelles», révélée par le premier ministre lors d'une escale à New York, montre qu'il entend infléchir ou amender le plan Shultz, qu'il a vivement critiqué ces derniers jours.

Autre divergence de vues: les accords de Camp David signés en 1978. M. Shamir a fait valoir hier

qu'ils «devraient servir de guide» à la recherche d'une formule de négociations. Le haut responsable américain a pour sa part déclaré que les Américains cherchaient à associer au processus de paix actuel les Jordaniens, les Syriens et les Palestiniens qui n'étaient pas parties aux accords de Camp David. Le processus de Camp David «a été un travail de génie», mais il est désormais dépassé, a-t-il dit.

Le premier ministre israélien a annoncé hier qu'il «avait décidé de ne pas prendre de décision tout de suite parce que les gens en Israël étaient divisés», selon son porte-parole. Les Américains affirment de leur côté «ne pas faire pression» sur Israël pour l'acceptation de leur plan: «C'est la situation dans la région qui fait pression sur Israël et sur toutes les autres parties au conflit», selon le haut responsable américain.

M. Shamir a déclaré récemment qu'il n'acceptait qu'une seule chose dans le plan de paix américain: la signature du secrétaire d'Etat George Shultz. Ce

VOIR SHAMIR EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 4

Qualité AVEC **AUDIO** *cité* ET **JVC**

MONTREAL-PIE IX 4044 EST, JEAN-TALON (près l'arrêt de Centre-ville) 721-2697
MONTREAL-NORD 4750 EST, HÉROLD BOURASSA (près PIE IX) 324-4421
MONTREAL 4125 ST-MICHEL (près ST-JACQUES) 277-5928
TERREBONNE 1000 RUE DES BOISERS (près du Centre-ville) 492-2135
LAYAL-ROSEMERE 481 RUE LAMÉLLE (PLAZA ROSEMERE) 430-6689

MAGNETOSCOPE VHS Modèle HRD-200 **399\$**

Aucun dépôt requis jusqu'à 36 mois pour payer

Un employé de l'ambassade chinoise fait défection

Presse canadienne
OTTAWA

Un membre de l'ambassade de Chine a demandé à demeurer au Canada, a fait savoir hier un haut fonctionnaire fédéral.

Ce diplomate ne detiendrait pas un poste supérieur, soit de niveau politique ou économique, mais serait attaché aux affaires

culturelles ou ferait partie du personnel de bureau.

Selon l'informateur fédéral, la personne n'avait pas réclamé le statut de réfugié. Munie d'un permis de séjour spécial du ministère de l'Immigration, elle pouvait pour le moment séjourner au Canada.

Un tel permis accordé à son détenteur presque tous les privilèges accordés à l'immigrant reçu, y compris le droit de demander la citoyenneté canadienne.

Augmentation des pensions de vieillesse en avril

Presse canadienne
OTTAWA

Les pensions de vieillesse vont passer de \$310,66 à \$313,15 par mois, à compter d'avril, pour compenser l'inflation.

Cette augmentation de 0,8 p. cent s'appliquera également au

supplément de revenu garanti, à l'allocation du conjoint et à la prestation du veuf.

Les pensions sont ainsi ajustées à l'indice des prix à la consommation tous les trois mois.

Le gouvernement a essayé, il y a trois ans, de réduire la protection des vieillards contre l'inflation, mais il a dû reculer devant les nombreuses protestations.

Mont-de-la-Salle: une décision qui est bien accueillie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les écoles Mont-de-la-Salle et Saint-Maxime se partageront en septembre prochain les 550 étudiants qui auraient dû, normalement, fréquenter le campus Pont-Viau à la rentrée scolaire. Cette dernière école devient un centre de formation professionnelle.

Telle est la décision prise, hier soir, par le conseil des commissaires du Réseau scolaire Chomedey de Laval. Le vote secret a été demandé et 15 commissaires contre trois ont voté en faveur de cette solution.

Rappelons que la question du réaménagement des écoles de 2e cycle du secondaire de cette commission scolaire avait fait passablement de bruit au début de l'année, si bien que le conseil des commissaires avait décidé de consulter les enseignants et les parents concernés avant de prendre une décision finale.

Plus de 900 personnes — des parents et des élèves — s'étaient rendues au Mont-de-la-Salle afin

d'assister à la réunion des commissaires. Les trois-quarts de l'assistance ont accueilli cette décision par des applaudissements. L'autre quart était pour le maintien des cours de formation générale au campus Pont-Viau.

Accord du ministère
La solution retenue coûtera \$342000 à la commission scolaire qui devra réaménager les locaux. Le ministère de l'Éducation a donné son accord pour que cette commission scolaire procède à la vente de certains biens afin de payer les coûts des transformations.

En septembre prochain, la clientèle scolaire du Mont-de-la-Salle sera donc augmentée de 300 garçons et filles et celle de Saint-Maxime de 250. Le directeur général du réseau, M. Guy Lussier, affirme que ces écoles ne seront pas encore remplies à pleine capacité. Par contre, quelque 1100 étudiants fréquenteront le campus Pont-Viau le jour et le soir. Enfin, soulignons que l'école de formation provinciale des pompiers et agents de prévention demeure à Saint-Maxime.

Début du procès du guérisseur Roland Daigle

Roland Daigle, guérisseur de son métier, aurait fraudé une femme atteinte d'un cancer en phase terminale, et pour laquelle la médecine ne pouvait plus rien. Le guérisseur lui aurait ensuite causé des lésions corporelles en lui posant des cataplasmes sur la poitrine et sur le dos, au mois de février 1983. La victime, Rachel Gosselin, 54 ans, est décédée, un mois plus tard à l'hôpital Notre-Dame, emportée par sa maladie.

C'est en ces termes que la représentante du ministère public, Me Esthel Gravel, s'est adressée, hier, à un jury de la cour d'assises composé de six hommes et de six femmes, qu'on venait de choisir pour entendre ce procès qui devrait durer quelques semaines. On reproche à l'accusé d'avoir

fraudé sa victime ainsi que son mari, Marcel Gosselin, et d'avoir causé des lésions corporelles à la malade.

Avant de présenter son premier témoin, Me Gravel a dit aux jurés, instruits par le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, qu'après avoir suivi les instructions du guérisseur à la lettre, la malade est retournée à l'hôpital où les médecins ont constaté qu'elle avait sur le dos et sur la poitrine, à l'endroit où l'accusé avait posé ses cataplasmes, des brûlures au troisième degré.

Me Gravel a dit aux jurés que des témoins, convoqués par le ministère public, viendront parler des effets néfastes de ces cataplasmes.

Semaine de la physiothérapie

La Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec lançait, hier, la cinquième édition de la Semaine nationale de la physiothérapie. En présence de la présidente d'honneur, la comédienne Andrée Boucher, et de centaines d'invités, Mme Patricia Girard, présidente de la Corpora-

tion, a réclamé l'appui du public relativement à ses recommandations sur la réforme de la loi médicale au Québec. Les physiothérapeutes, qui ont une formation universitaire, jugent qu'ils sont actuellement victimes de discrimination.

SUITE DE LA UNE



Le secrétaire d'État américain George Shultz accueille le premier ministre israélien Yitzhak Shamir à son arrivée à Washington hier.

PHOTO REUTERS

SHAMIR

Shamir apporte des «idées nouvelles» à Washington

dernier a proposé la négociation à partir de mai d'un accord intérimaire sur les territoires occupés portant sur une durée de trois ans avec l'ouverture de négociations en décembre prochain sur un règlement global. L'idée centrale du plan est de parvenir à la paix en cédant les territoires occupés.

En faisant état «d'idées nouvelles», le premier ministre israélien semble vouloir affirmer un esprit d'ouverture après avoir dénoncé à plusieurs reprises le plan américain, notamment l'abandon de territoires en échange de la paix. Il s'est déclaré hier «toujours ouvert à des propositions nouvelles et constructives».

Les Américains sont réalistes quant aux chances de succès de leur initiative. Le haut responsable américain a souligné hier que personne jusqu'à présent n'avait officiellement rejeté le plan de paix, faisant allusion notamment à la division du gouvernement israélien.

Le premier ministre israélien a commencé sa visite officielle à Washington en rencontrant pendant trente minutes M. Shultz avec lequel il a étudié les grandes lignes de l'ordre du jour des discussions qu'ils auront aujourd'hui et demain. Il s'est entretenu également avec le secrétaire à la Défense Frank Carlucci. Il doit être reçu demain par le président Ronald Reagan.

M. Shultz a souligné hier l'importance de la visite de M. Shamir ainsi que les liens «forts et inébranlables» entre son pays et Israël. En réponse, M. Shamir a fait état des «idées nouvelles» dont il était porteur, selon des sources israéliennes.

MINORITÉ

«La minorité anglophone n'est pas bafouée»

néanmoins comprendre les prises de position des ministres French et Lincoln. «Ils ont de fortes pressions des électeurs, c'est épouvantable que *The Gazette* les crucifie comme ça.»

L'idée de permettre l'affichage bilingue dans certains secteurs délimités ne lui répugne pas. «C'est un bien des Chinatown», lance-t-il.

Dans une entrevue publiée samedi dernier dans *La Presse*, le premier ministre Bourassa disait trouver intéressante l'idée de l'ancien ministre René Lévesque de maintenir l'affichage unilingue français entre des artères bien précises, dans le centre de Montréal.

Rare voix discordante dans le chœur des francophones opposés à l'affichage bilingue, le député de Saint-Louis, Jacques Chagnon, voudrait qu'on permette l'affichage dans une autre langue tout en gardant la priorité au français. «Pas besoin d'avoir des anglophones dans son comté pour appuyer ce principe», lance-t-il. Beaucoup de communautés ethniques sont établies dans Saint-Louis, et M. Chagnon ne prise guère que le gouvernement veuille restreindre leur droit d'afficher dans leur langue. «Il faut avoir une dose de confiance en soi en tant que collectivité francophone», poursuit-il, qualifiant de «frileux» les tenants à tous crins de la loi 101.

«Pour moi, ce n'est pas dangereux d'ouvrir la porte (par des amendements sur l'affichage). La solution du bilinguisme par district n'est pas acceptable. Cela a un côté arbitraire: les principes ne se négocient pas selon le côté de la rue où vous vivez.»

Mais depuis que le ton du débat linguistique a monté, les partisans du statu quo semblent gagner des appuis. Député de Sainte-Anne, Maximilien Polak était pour l'affichage bilingue l'automne dernier; maintenant, il prône une attitude prudente.

«Mes collègues francophones ne sont pas prêts à vivre avec l'affichage bilingue, l'insécurité (chez les francophones) est plus profonde que prévu», observe M. Polak, qui avait fait pour la première fois ce constat à une réunion houleuse du caucus à Sainte-Adèle l'automne dernier.

«Un des deux groupes (linguistiques) doit faire une concession et on devrait le demander aux non-francophones. Le principe reste là mais le moment n'est pas venu», estime-t-il, jugeant toutefois qu'il est grand temps que le gouvernement «commence à expliquer le nonobstant», la clause dérogatoire par laquelle Québec pourrait ne pas appliquer un jugement de la Cour suprême qui endosserait l'affichage en anglais.

Pour Guy Bélanger, de Laval-des-Rapides, il ne faudrait pas qu'un amendement à la loi 101 «fasse l'anglicisation par la porte d'en arrière». «Il faut que les anglophones comprennent que la situation du français n'est pas facile ici, même la France doit prendre des mesures pour protéger sa langue. Dans mon comté, même les anglophones disent de ne pas toucher à la loi 101 pour ne pas compromettre la paix sociale.»

Dans l'Outaouais, Mark Assad, représentant de Papineau, estime que les changements à la loi 101 devraient rester très restreints. «Ça fait dix ans qu'on vit comme ça et personne n'est mort», soutient-il, en admettant toutefois que la communauté anglophone de son comté, voisin d'Ottawa, a constamment diminué. «Chez nous, les francophones sont bilingues, ce sont les anglophones qui ne le sont pas, c'est dur à comprendre.»

Selon lui toutefois, les ministres French et Lincoln ont eu raison de s'exprimer publiquement. «*The Gazette* et CFCF, ça ne représente pas la majorité anglophone», souligne-t-il en faisant allusion à la sortie vitriolique de M. French contre les deux médias anglophones de Montréal.

«Le seul bilinguisme que je voudrais, c'est le français-montagnais», laisse tomber Ghislain Maltais, député de Saguenay, sur la Côte-Nord, où se trouve une forte proportion d'autochtones. Selon lui, la priorité au français doit demeurer. «En 1955, je suis allé chez Eaton, à Montréal: la vendeuse m'a demandé: 'What do you want?' J'y suis retourné cette année, et on m'a posé la même question dans la même langue.»

Pour André J. Hamel, de Sherbrooke, la communauté anglophone devrait être réaliste et «admettre qu'elle est relativement bien traitée». Une organisation aux mêmes objectifs qu'Alliance Québec, les «Townshippers», défend la minorité des Cantons de l'Est, explique M. Hamel, en déplorant toutefois la flambée d'intolérance qui semble se dessiner au Québec sur la question linguistique. «Chaque côté a ses extrémistes», conclut-il.

TURCS

Une quarantaine de faux réfugiés turcs seront déportés, assure le ministre Bouchard

faitement ce qui risquait d'arriver?

«Maintenant, ajoute-t-elle, il voudrait les renvoyer en disant qu'ils ne sont pas des réfugiés. Il pourrait leur accorder un statut de résident pour des considérations humanitaires mais il ne veut pas le faire. Pourquoi?»

En Chambre, M. Bouchard a nié vouloir jouer les durs pour tenter d'accélérer l'adoption par le Sénat des projets de loi 55 et 84, qui portent respectivement sur le processus de détermination du statut de réfugié et l'immigration illégale.

Le ministre admet que ces personnes ont été «complètement abusées» mais dit craindre un «désordre total» s'il contournait l'actuelle loi sur l'immigration.

En dernier recours, l'avocat de plusieurs des Turcs menacés d'expulsion a inscrit une requête en Cour fédérale. Cette requête sera entendue mardi prochain, soit deux jours après le début des ordres de déportation, effectifs à compter de dimanche. Le dépôt de cette requête ne retardera pas les expulsions.

La requête a pour objet de forcer le comité spécial d'étude, qui relève exclusivement du ministre, à transmettre les critères humanitaires retenus pendant l'étude des 40 cas de Turcs menacés de déportation.

Quand l'art se heurte à la justice

JOYCE NAPIER

Le juge Bernard Bilodeau, de la Cour des sessions, aura à décider si une photo en couleur représentant la main d'une femme sur un pénis est obscène, ou si, comme le maintient son auteur, cette photo, exposée l'été dernier dans la vitrine d'une galerie à l'est de la rue Duluth, n'est qu'un bel effet de l'art.

Au banc des accusés: le fondateur de la galerie Fokus, Abraham Weizfeld, 39 ans, qui a permis que soit exposée dans sa vitrine, pendant presque deux semaines, cette photo laminée, mesurant 30 centimètres par 20, et saisie par deux policiers de la Communauté urbaine de Montréal le 28 juillet dernier.

M. Weizfeld, qui prépare une thèse de doctorat en sciences politiques à l'UQAM, s'est présenté, hier, pour subir son procès sous l'accusation d'avoir étalé dans un endroit public des «choses indécentes». La mine sévère, la voix calme, l'accusé a confié, avant que ne débute la procédure, qu'il n'estime pas que la photo, intitulée: «Saisir le maître par la queue» (traduction du titre anglais: Master's piece seized) soit obscène. «Cette photo est, tout au plus, progressiste et éducative», a-t-il corrigé, d'un ton égal.

L'accusé a déjà été reconnu coupable, vendredi dernier, en Cour municipale, d'avoir placé, à la même époque, en face de sa galerie, une affiche de la photo en question. Il a été condamné à une amende de \$25, ou à trois jours de prison. «Je ne vais pas payer. Je vais faire de la prison. Remettez ces \$25 serait avouer que je me sens coupable», a-t-il précisé.

L'auteur de la photo, le photographe-sculpteur Martin Lebovitz, 45 ans, maintient que cette photo est «naturelle, chaude, vraie». «Ceux qui ne l'aiment pas, n'ont pas compris quelque chose de fondamental», a-t-il ajouté.

La photo, qui avait choqué quelques résidents du quartier, faisait partie d'une exposition sur le thème de la naissance. Si on a décidé de la mettre dans la vitrine, a expliqué le photographe au juge Bilodeau, c'est parce que les «stimulations érotiques» précèdent l'acte, et que l'acte précède la naissance. Pour respecter la chronologie des choses de la vie, il fallait placer la photo représentant la stimulation à l'entrée, avant les autres. Dans la galerie, étaient exposées des photos de femmes enceintes, d'enfants, de la nature.

Me Serge Authier, représentant du ministère public, a mené avec entrain sa cause, au nom de l'État lésé. En face de lui, assis à côté de son client, l'avocat de la défense, Me Stuart Russell, a commencé par contester l'article en vertu duquel M. Weizfeld a été accusé.

Me Authier a suggéré au juge d'entendre les témoins et de décider ensuite s'il aura à se prononcer sur la question de la constitutionnalité de l'article 171 du Code criminel.

Le premier, et unique, témoin pour la poursuite, l'agent Sylvie Lauzon, du poste 33 de la police de la CUM, a expliqué qu'elle s'est rendue une première fois à la galerie, le 28 juillet dernier, en compagnie de son collègue, l'agent Jocelyn Bertrand, pour demander à M. Weizfeld, de placer sa photo dans un endroit plus discret, à l'intérieur de la galerie. «On lui a expliqué que les lois empêchent les gens d'exposer les photos de ce genre», a dit le témoin. Mais la galerie a refusé d'exposer la photo ailleurs, et, plus tard, les deux policiers sont revenus avec un mandat et ont saisi la photo.

De son côté, le photographe a expliqué que son œuvre représentait «un moment essentiel de l'acte sexuel». Mais Me Authier, en contre-interrogatoire, a fait valoir que l'acte pouvait être consommé sans passer par la stimulation, comme le suggérait la photo.

M. Lebovitz lui a alors expliqué que pour les fins de son «reportage», il ne s'était pas limité à prendre des photos pendant les moments de stimulation. Il a ajouté que l'acte sexuel avait bel et bien été accompli, il en avait été témoin.

Le procès se poursuivra bientôt.

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis						
Mn.	Max.	Aujourd'hui	Mn.	Max.	Mn.	Max.			
Abitibi	-15	-5	Nuageux	Boston	1	5	N.-Orléans	8	20
Outaouais	-10	-2	Neige	Buffalo	-4	9	Pittsburgh	-4	8
Laurentides	-8	-2	Neige	Chicago	-7	-1	S. Francisco	8	21
Cantons de l'Est	-6	-2	Nuageux	Miami	23	30	Washington	1	17
Mauricie	-6	0	Nuageux	New York	3	17	Dallas	3	11
Québec	-8	2	Nuageux						
Lac-Saint-Jean	-10	-2	Nuageux						
Rimouski	-8	-2	Nuageux						
Gaspésie	-8	0	Nuageux						
Baie-Comeau	-8	0	Nuageux						
Sept-Îles	-8	0	Nuageux						
Canada			les capitales						
Mn.	Max.	Aujourd'hui	Mn.	Max.	Mn.	Max.			
Victoria	0	10	Averses	Amsterdam	0	5	Madrid	-1	19
Edmonton	-1	19	Ensoleillé	Athènes	3	16	Moscou	-6	3
Regina	-14	-7	Averses	Acapulco	23	33	Mexico	10	27
Winnipeg	-18	-7	Averses	Berlin	-3	5	Oslo	-12	3
Toronto	-3	4	Averses	Buxelles	1	8	Paris	7	10
Fredricton	-5	-2	Nuageux	Buenos Aires	17	22	Rome	8	15
Halifax	-5	1	Averses	Copenhague	-3	3	Séoul	7	13
Charlottetown	-9	-2	Nuageux	Genève	4	10	Stockholm	-5	-1
Lac-Saint-Jean	-5	-2	Nuageux	Hong Kong	26	33	Tokyo	8	13
				Le Caire	12	22	Trinidad	33	33
				Lisbonne	9	19	Vienne	0	1
				Londres	5	7			

La Quotidienne

Tirage d'hier
a trois chiffres 144
a quatre chiffres 7661



11-2-01
Le mardi 15 mars 1988

Mille fois promis, le prolongement de l'autoroute 13 sera complété en 1992

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Promis depuis des années, le prolongement de l'autoroute 13 — connue aussi sous le nom d'autoroute Chomedey — sera enfin réalisé au coût de \$78 millions. Les travaux seront partagés en trois tronçons et, en 1992, il ne faudra qu'une quinzaine de minutes pour parcourir la distance qui sépare les aéroports de Dorval et de Mirabel.

C'est ce qu'ont annoncé, hier, le ministre d'État aux Transports, Mme Monique Vézina, et le ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté. Il s'agit là de la conclusion d'un accord définitif, soutiennent les deux ministres. «C'est un élément important de notre politique de développement et d'intégration de l'aéroport international de Montréal», a précisé Mme Vézina.

En vertu de cette entente, Ottawa donne à Québec, pour une somme nominale, les terrains requis pour le prolongement de l'autoroute 13 ainsi que pour le raccordement de l'autoroute 50 entre Mirabel et Lachute. Les coûts des travaux de construction seront partagés par les deux niveaux de gouvernement. C'est le gouvernement québécois qui agira comme maître-d'oeuvre.

Le premier tronçon, qui sera construit à partir de l'aéroport de Mirabel, couvrira une distance de neuf kilomètres. Des tunnels seront érigés sous les voies de circulation de la zone aéroportuaire. On modifiera en conséquence le boulevard Mirabel ainsi que les rampes et voies d'accès à l'aéroport.

Le tronçon du «centre» sera d'une longueur de cinq kilomètres. Pour ces deux tronçons, les appels d'offre seront lancés au printemps de 1990.

Le dernier tronçon, soit jusqu'à l'autoroute 440, d'une distance de 11,3 kilomètres suivra un peu plus tard. Les appels d'offre auront lieu durant l'hiver de 1991.

Expropriation

M. Marc-Yvan Côté a souligné que le tracé de cette future voie rapide n'était pas encore final. Les consultations avec les municipalités touchées — Mirabel, Boisbriand et Saint-Eustache — ont eu lieu. Le ministre des Transports doit recevoir les opinions des autorités municipales au cours des prochaines semaines.

Toutefois, le gouvernement du Québec devra procéder à certaines expropriations, même si dans la zone aéroportuaire comme telle, ce ne sera pas nécessaire car l'autoroute passera sur des terres appartenant au gouvernement fédéral. Les expropriations toucheront les municipalités de Boisbriand et de Saint-Eustache pour la construction du troisième tronçon.

M. Côté a refusé de dévoiler les sommes d'argent que son ministère a dans ses coffres pour défrayer les coûts d'expropriation. «Si j'en faisais état, je serais un mauvais stratège», a-t-il ajouté.

Selon le responsable du portefeuille des Transports, le certificat d'autorisation pourrait être obtenu en décembre 1989, s'il n'y a pas d'audiences publiques. Rappelons que

les résidents des secteurs touchés peuvent demander au Bureau d'audiences publiques de les entendre s'ils jugent que leur qualité de vie ou leur environnement sont menacés.

Satisfaction

Dans son allocution, le ministre des Transports a souligné que la liaison Lachute-Mirabel par la route 50 sera réalisée avant le prolongement de l'autoroute 13.

Pour les autorités municipales de Mirabel, la construction de la voie rapide jusqu'à Saint-Eustache (autoroute 640), le coup d'envoi du développement économique et industriel pour l'ensemble de la région.

Cette annonce était attendue depuis une quinzaine d'années, souligne le maire de Mirabel, M. Hubert Meilleur. «La décision prise par les deux gouvernements nous apparaît comme étant vitale pour que les régions de Montréal, Laval et des Laurentides rattrapent le retard incroyable face aux retombées économiques et industrielles de l'aéroport international de Montréal», a ajouté M. Meilleur.

Lors de la conférence de presse, Mme Monique Vézina a par ailleurs annoncé la création d'un fonds spécial, pouvant atteindre \$500 000, pour la cession des aéroports du Québec de catégories nationale et internationale.

Le Conseil des aéroports de Montréal sera le premier bénéficiaire de ce fonds spécial. Cet organisme est l'unique mandataire des nombreux intervenants dans le dossier des aéroports.



Deux des croyantes qui participaient, dimanche, au Marathon de l'Amour. PHOTO CP

Un «miraculé» du Forum a marché un peu, hier

JULES BÉLIVEAU

■ Mme Alma Bédard s'abstenait de crier au miracle, hier. Elle disait ignorer si son mari, M. Roger Bédard, qui s'est levé de son fauteuil roulant et qui a fait péniblement quelques pas lors du Marathon de l'Amour au Forum de Montréal dimanche dernier, retrouverait vraiment l'usage de ses jambes. «J'espère que ce ne sera pas une fausse joie», a-t-elle dit.

Au moment de l'appel téléphonique du représentant de La Presse à la résidence du couple à Anjou, hier après-midi, M. Bédard dormait. «Il a marché un peu ce matin, a souligné sa femme, mais il est bien fatigué. Ce n'est que demain ou au cours des prochains jours que nous allons voir comment ça va aller. En attendant, on ne peut pas encore crier au miracle.»

À travers les propos tout à fait calmes de Mme Bédard, on sent pointer plus d'espoir que de résignation: «Une équipe médicale de l'hôpital Maison-Neuve-Rosemont avait dit à mon mari qu'il ne marcherait plus jamais. Mais à notre retour à la maison, après avoir participé au Marathon de l'Amour, mon mari avait les mains de chaque côté des rampes de l'escalier et il a monté seul les cinq marches. Avant, il fallait l'aider pour monter cet escalier.»

Mme Bédard revoit ces moments où, au Forum, son mari, sérieusement atteint de paralysie depuis deux ans et demi, lui a demandé d'enlever la table de son fauteuil roulant. «Je me disais: 'Il ne faut pas qu'il se lève. Il n'a pas d'affaire à faire ça, il va tomber!'» C'est un peu plus tard, pendant qu'il se remettait de ses émotions, que M. Bédard a confié à son entourage qu'il avait «senti comme si quelque chose le poussait à se lever».

En attendant d'en savoir davantage, Mme Bédard se remémore aussi cet avertissement du père Émilien Tardif, donné devant la foule réunie au Forum: «Les personnes paralysées que le Seigneur guérit ne doivent pas s'attendre à jouer au baseball demain matin! Elles vont récupérer lentement l'usage de leurs membres. Demain, elles pourront faire quelques pas et un peu plus après-demain. Mais elles finiront par marcher!»

Mme Bédard sait bien que son mari souhaitait intensément un

retour à la santé. C'est pour cela que le couple a effectué récemment un voyage en Ontario afin d'y rencontrer une guérisseuse. Mais cette démarche n'a rien donné. Aujourd'hui, cette femme d'Anjou n'écartera pas la possibilité que le psychisme y soit pour quelque chose dans les quelques pas effectués dimanche après-midi et hier matin par son mari. «Peut-être, dit-elle sur un ton interrogatif, que les prédicateurs du Forum ont enlevé la peur intérieure qu'avait mon mari.»

L'abbé Jean Ravary, qui était un de ces prédicateurs du Forum, affirme qu'il connaît plusieurs personnes dont la guérison survenue pendant un rassemblement de prière a été par la suite dûment constatée. Il mentionne le cas d'un Montréalais, M. François de Koninck, qui souffrait d'un cancer de la bouche suffisamment avancé pour empêcher chez ce malade toute salivation et le priver de son sens gustatif. Depuis 1983, cet homme a souvent témoigné, en plusieurs endroits, de sa guérison subite. Et un certificat médical attesterait de la disparition de sa maladie.

Toute la journée d'hier, l'abbé André Lamoureux, directeur du Service de presse de l'archevêché de Montréal, a dû répondre aux questions des journalistes sur les événements de dimanche au Forum. Il a répété que l'attitude de l'Église catholique devant le miraculé repose sur deux points: la confiance dans la force de la prière et la prudence.

Sur ce dernier point, le porte-parole de l'archevêché a indiqué qu'il s'agit là d'un devoir de l'Église et d'un service qu'elle a l'obligation de rendre.

L'abbé Lamoureux a déclaré par ailleurs: «L'Église dont fait partie le télévangéliste Pierre LaCroix et dont je fais partie est la même Église. Il y a place dans cette Église pour bien des familles spirituelles. Il faut s'attendre à y trouver des tempéraments bien diversifiés. Il y a des gens qui peuvent ne pas tolérer le genre de manifestation comme celle que l'on a vue au Forum et d'autres personnes qui ne jurent que par cela. Il y a des gens qui se sentent à l'aise lorsqu'ils prient dans une ambiance benédicte, d'autres qui préfèrent des rassemblements religieux où l'émotivité est beaucoup plus forte. Il faut être capable de vivre ces différences et de les accepter plutôt que de s'excommunier les uns les autres.»

Seulement 0,25% de l'eau traitée sert à l'alimentation personnelle

MARIANE FAVREAU

■ Pour l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), l'élément important c'est l'eau, et non pas le fluor. Aussi s'oppose-t-elle à la fluoruration de l'eau vue l'absence d'études sérieuses menées par le gouvernement sur les effets de la fluoruration tant sur la santé que sur l'environnement.

Jusqu'en 1986, cet organisme favorisait la fluoruration, mais elle a changé d'attitude face aux aspects douteux de ce dossier.

Au cours de la consultation publique, hier soir, l'AQTE qui groupe des spécialistes de la gestion des eaux, a rappelé que l'acide fluorosilicique est un produit dangereux qui exige des normes de sécurité sévères. Et qu'elle ne contribue aucunement à rendre l'eau plus «potable». Et le chlore? «On ferait tout pour s'en passer, mais c'est actuellement la meilleure garantie que les bactéries sont détruites dans le réseau d'acqueduc», a-t-on expliqué.

Sur les 800 litres d'eau par jour et par personne traités dans les usines de filtration de

la Ville, 25 p. cent sont utilisés par l'industrie et les commerces, 21 p. cent pour les pelouses, voitures, piscines, autant par les chasses d'eau. Lessive, vaisselle, etc. en utilisent 14 p. cent, tout comme les bains et douches. Si bien qu'on en n'utilise que 0,25 p. cent pour l'alimentation personnelle, indique l'AQTE.

On ajouterait donc à l'eau 4 000 tonnes par an d'acide fluorosilicique alors que la quantité requise pour l'ingestion n'est que de 7,9 tonnes, calcule l'AQTE. Le rejet dans le fleuve de cette masse polluante supplémentaire lui semble paradoxale alors que les municipalités dépensent des milliards de dollars pour assainir l'eau.

L'organisme rappelle que la carie a diminué dans la même proportion dans les villes fluorées et non-fluorées, des facteurs déterminants autre que le fluor pouvant jouer.

De son côté, l'ACEF du nord de Montréal s'oppose à la fluoruration. «Si on a besoin de vitamines, c'est à la pharmacie qu'on va, pas au robinet. Il en est de même pour le fluor.»

Un tout autre son de cloche de la part du RCM qui assure

que si le conseil municipal vote contre la fluoruration de l'eau, il devra en répondre devant la communauté scientifique. Et avertir toutes les villes d'Amérique qui fluorent leur eau qu'elles commettent une injustice envers leurs citoyens.

C'est que, pour le parti de M. Jean Doré, en plus d'être une promesse électorale, la fluoruration de l'eau est une pratique qui a fait ses preuves. Le RCM estime que la controverse autour de la fluoruration en rappelle d'autres sur des mesures aussi controversées en leur temps comme filtrer l'eau potable, y ajouter de la chlorure, ou encore de pasteuriser le lait.

Le parti signale également que les primes d'assurances dentaires baissent dans les municipalités où l'eau est fluorée, preuve de l'efficacité de la mesure que tous les professionnels de la santé recommandent.

Le regroupement des CLSC de la région métropolitaine de Montréal appuie la fluoruration de l'eau en signalant que le tiers de la population de Montréal (350 000 personnes sur 1,05 million) vit sous le seuil de la pauvreté, et que la santé dentaire des jeunes est proportionnelle à la pauvreté.

Le Canada a absolument besoin d'une agence spatiale, dit le maire Doré

CONRAD BERNIER

■ Pour le maire de Montréal, M. Jean Doré, il ne faut surtout pas lier indissolublement la création de l'Agence spatiale à une éventuelle participation canadienne au programme américain de station orbitale. Idéalement, une telle participation serait certes souhaitable, même si les coûts devaient être plus élevés que prévus, mais, au pis aller, «il faut voir plus loin et à plus long terme».

Dans sa déclaration de jeudi dernier, souligne le maire Doré, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, chargé des sciences et de la technologie, M. Robert de Cotret, affirme qu'«au bout du compte le montant nécessaire est une fois et demie celui qui avait été prévu et qu'il importe, dans les circonstances, de se rasseoir et de regarder objective-

ment si on en a les moyens». Pas question, certes, de nier ou de camoufler les possibles augmentations de coût, mais le gouvernement serait-il justifié pour autant de tout laisser tomber? Si l'on tient compte, par exemple, du fait qu'il s'agit d'un projet couvrant une période de dix ans, et peut-être davantage, n'est-il pas périlleux de tout carrément abandonner?

«Et puis, poursuit le maire Jean Doré, il existe d'autres raisons qu'une possible participation au programme de station orbitale pour défendre le projet de l'Agence spatiale. Malgré un retard considérable de dix ans au moins, le Canada doit créer une telle agence pour participer à la recherche et élargir ses champs de coopération au niveau international. Et, à ce niveau-là, je ne pense pas seulement aux États-Unis, mais aussi aux pays européens, la France, par exemple, puis au Japon et à la Chine.»

Le projet Overdale est conforme au plan d'ensemble

L'hôtel de ville confirme que les promoteurs ont le droit d'y installer des bureaux

MARIANE FAVREAU

■ Les autorités municipales n'ont appris que la semaine dernière que les promoteurs de Galleria Dorchester restaurant ont obtenu le 4 mars dernier, selon les procédures normales auprès des services compétents, les permis requis pour rénover les immeubles qu'ils sont obligés de conserver dans l'îlot Overdale.

Sur la rue Overdale, les immeubles actuels seront convertis en locaux commerciaux pour les futurs résidents du complexe projeté. On sait que les promoteurs planifient la construction d'un projet domiciliaire de plus de \$100 millions dans le quadrilatère compris entre les rues Dor-

chester et Overdale, de Lucien L'Allier à Mackay. Or, la semaine dernière, lors d'une audience de la Régie des loyers où des locataires contestaient leur avis d'éviction, le propriétaire-promoteur a déposé ses permis municipaux pour les travaux en cours, confirmant la nouvelle vocation des immeubles.

S'agit-il d'une autre «affaire Miron»? Il y a quelques mois, les services municipaux avaient accordé à Miron des permis conformes aux règlements pour la construction d'une bétonnière, rue Jarry, alors que l'administration Doré-Fainstat avait l'intention de réserver cette zone à la haute technologie. L'administration a donc révoqué le permis, changé le zonage et l'affaire est maintenant devant les tribunaux.

Tel n'est pas le cas ici. Selon M. McGre-

gor, les autorités municipales ont été «un peu surprises que les promoteurs reconver-tissent cet îlot en bureaux et espaces communitaires. On était sous l'impression qu'ils restaureraient les immeubles pour leur conserver leur vocation résidentielle. Mais le plan d'ensemble le permet».

En effet, même si cette stratégie du promoteur n'était pas annoncée dès le début, poursuit-il, «il a parfaitement le droit de le faire. Cela respecte le libellé du plan d'ensemble et le zonage général du secteur, très permissif».

«Mais on estime tout de même avoir atteint nos objectifs, précise l'adjoint de M. Gardiner: construction de logements pour relocaliser les résidents, conservation et restauration des principaux immeubles, construction d'un projet résidentiel important dans le centre de la ville.»

Accusé d'avoir facilité l'évasion d'un détenu

Le gardien de sécurité comparait

GILLES ST-JEAN

■ Un gardien de sécurité de 23 ans a comparu hier, en Cour des sessions, sous l'accusation d'avoir facilité l'évasion d'un détenu soupçonné de crime avec violence, dans la nuit de dimanche, à l'urgence de l'hôpital Saint-Luc.

Denis Forget, de Laval, aurait manœuvré pour que le gardien de sécurité en compagnie duquel il surveillait Gilles Durand, s'absente momentanément, et aurait alors permis à un suspect de s'enfuir.

Le gardien de sécurité aurait accepté de feindre d'avoir été bousculé par le prisonnier contre paiement de \$3 000, dont \$500 sur-le-champ et le reste plus tard.

Durand, qui attendait sa comparution au Centre de prévention Parthenais, avait été conduit à l'hôpital Saint-Luc après avoir avalé des lames de rasoir. Il s'est enfui les pieds entravés par des chaînes.

La police le considère comme étant violent et dangereux.

Quant au gardien de sécurité, il n'était pas employé par l'hôpital Saint-Luc, mais par une compagnie à qui le ministère de la Justice donne le contrat de surveillance des détenus dans certaines circonstances. Il s'agit de la société Oméga, dont un responsable a refusé hier de faire quelque commentaire que ce soit.

Écroulé

Denis Forget a comparu hier après-midi devant le juge Bruno Cyr qui a refusé de lui rendre sa liberté à la demande de la Couronne représentée par Me François Legault. Il doit subir son enquête sous cautionnement ce matin.

Il fait face à des accusations de méfait, complot et abus de confiance, en plus de celle d'avoir facilité l'évasion de Durand.

Par ailleurs, un porte-parole du Syndicat des agents de la paix en institutions pénales du Québec (dont les membres travaillent à Parthenais, à la prison de Bordeaux, à la Maison Tanguay et au Palais de justice de Montréal), M. Michel Latouche, a déploré l'incident hier, au cours d'une conversation téléphonique.

«Nos membres sont souvent appelés à intervenir pour maîtriser des détenus transportés à l'hôpital sous la surveillance de gardiens de sécurité», a-t-il dit.

Une invitation de la bière **Laurentide**

A GAGNER:

Fais ta valise!

1 voyage par jour au Club Med pour 2 personnes à tous les jours du mois de mars

Valeur approximative 2.600\$ ch.

Le N° de vol aérien d'aujourd'hui est:

153

Si vous détenez une capsule Laurentide affichant ce N° de vol aérien, composez le **1-976-7878 AVANT 23h59**

AUJOURD'HUI MÊME pour vous inscrire au tirage (frais de 50¢ par appel).

Les abonnés de Québec Téléphone et Télébec, composez le 1-514-976-7878 (frais d'interurbain applicables).

Règlements complets à La Presse, CKMF et à la Brasserie Molson. Ce concours est réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat n'est requis.

Écoutez CKMF pour connaître les gagnants

La Presse

Il arrive souvent que les femmes battues refusent de collaborer avec la Couronne

C'est le stress subi par ces femmes qui les empêche alors de faire poursuivre leur mari

Presse canadienne

■ La femme dont le conjoint est accusé de violence conjugale se retrouve dans une situation intenable où sa vie même est en danger.

Le stress qui lui est alors imposé aboutit plus souvent qu'autrement au refus de collaborer avec le procureur de la couronne chargé de la poursuite et à des volte-face où les psychologues y perdent leur latin.

Tels sont les constats qui émergeaient hier du colloque sur la violence conjugale tenu en présence du ministre de la Justice, Herbert Marx, à l'Université du Québec à Montréal.

«Allons-y lentement. On risque de mettre la vie des femmes en péril», a lancé Robert Philippe du groupe d'intervention pour hommes violents (PRO-GAM). Celui-ci est cependant tout à fait d'accord avec le fait que l'on doit considérer la violence conjugale comme étant de juridiction criminelle.

Toutefois, M. Philippe dit ne pas se faire d'illusions sur les hommes qu'il essaie d'aider. Il les considère comme de «fins renards» qui refusent de se tenir responsables de la violence qu'on leur reproche.

«Elle me rend exécration. Je n'avais pas d'autres façons de la convaincre», sont les explications données généralement pour expliquer les raclées infligées.

Lorraine Godard, du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, estime que la «criminalisation» de la violence a l'avantage de convaincre la victime qu'elle n'est pas la propriété de son conjoint, qu'elle a droit de vivre en sécurité.

Pour le mari violent, la «criminalisation» de la violence lui rappelle que de battre sa femme ne relève pas du domaine privé.

Depuis 1979, les maisons d'hébergement ont accueilli quelque 50,000 femmes et enfants victimes de violence. Il était donc temps que le système judiciaire envoie des signaux clairs aux batteurs, a-t-elle fait valoir.

Le procureur de la couronne, Myriam Bordeleau, a fait remarquer que la principale difficulté provient de l'ambivalence de la victime à l'égard de son mari violent qui est également son soutien économique.

Le taux d'échec de ce genre de cause est important, a déploré Me Bordeleau, qui croit que l'acquiescement constitue un encouragement pour l'agresseur à recommencer.

Dans le domaine de la violence conjugale, le taux de récidive est de 100 p. cent, a déclaré à signalé M. Godard.

La situation est devenue d'autant plus explosive quand le mari reprend la vie commune avec sa femme.

Pour le ministre de la Justice, Herbert Marx, qui a mis en vigueur une politique destinée à contrer la violence conjugale, en mars 1986, le fait de considérer ces actes comme des crimes amène une prise de conscience graduelle et un changement de mentalité, autant chez la victime que chez l'agresseur.

«La femme comprend que c'est son droit de refuser de vivre dans la crainte», a-t-il dit.

Un étudiant a suggéré d'expliquer plus largement les trois phases du cycle de la violence conjugale, soit l'accumulation de tensions, l'agression, l'accalmie ou la lune de miel de façon à ce que les époux voient la nécessité de sortir de ce cercle vicieux.

Il appert que dans le district judiciaire de Montréal, de 175 à 180 plaintes par mois pour violence conjugale sont déposées.

Avant mars 1986, on en comptait généralement de 30 à 40 par mois et il s'agissait de cas très graves.

La réforme de l'aide sociale va inciter les femmes battues à rester avec leur conjoint

C'est du moins l'avis des dirigeantes des maisons d'hébergement pour femmes battues

Presse canadienne
QUÉBEC

■ Les dirigeantes des maisons d'hébergement pour femmes battues croient que la réforme de l'aide sociale du ministre Pierre Paradis va inciter les femmes maltraitées à rester avec leur conjoint violent.

Témoignant hier devant la commission parlementaire qui entend les mémoires sur la réforme Paradis, la présidente du Regroupement provincial des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence, Mme Madeleine Lacombe, a soutenu que les femmes qui quittent leur conjoint violent seront forcées, dès qu'elles toucheront des prestations d'aide sociale, de se chercher un emploi ou de retourner aux études.

«À leur départ d'une maison d'hébergement pour femmes battues, 50 p. cent des femmes devront vivre de prestations d'aide

sociale. Pour être équitable envers ces femmes, l'Etat doit tenir compte qu'elles doivent souffler un peu, se reprendre en main et se réorienter», a dit Mme Lacombe.

Mme Lacombe s'est notamment inquiétée du sort réservé à la prestation spéciale de \$85 que le gouvernement verse actuellement aux femmes hébergées à la suite de violence conjugale, et qui sert à assurer leur sécurité.

Pour sa part, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec s'inquiète du caractère «vague» que le projet Paradis maintient sur la notion d'apte et d'inapte au travail chez les assistés sociaux.

Qui déterminera si l'état de santé d'un assisté social est «altéré d'une façon significative pendant une période de temps relativement longue» de façon à ce que cet assisté soit déclaré inapte au travail et touche la pleine prestation? s'est demandé le porte-parole de la Fédération, le Dr Georges Boileau.

Rôle et composition du Comité des plaintes de la police de la CUM: Marx ne se prononce pas

Le ministre de la Justice n'a pas fait de promesses au président de SOS-Racisme

BRUNO BISSON

■ Le ministre de la Justice et Solliciteur général du Québec, M. Herbert Marx, n'a donné ni assurance ni appui au président de SOS-Racisme concernant la composition et le rôle du Comité d'examen des plaintes de la police de la CUM.

M. Alain Jean-Bart, président de SOS-Racisme, a pour sa part averti le ministre que toute proposition timide pourrait être mal jugée par certaines communautés ethniques et aurait des conséquences sérieuses sur les relations entre la CUM et les leaders de ces minorités.

M. Jean-Bart s'est entretenu pendant plus d'une heure avec M. Marx derrière les portes closes du bureau du ministre au Palais de justice de Montréal, hier après-midi. Au terme de ce long tête-à-tête, M. Jean-Bart a déclaré que le ministre n'a officiellement endossé aucune des quatre recommandations sur la composition et le rôle du Comité d'examen des plaintes.

Ces propositions ont été formulées par le président de la CUM, M. Michel Hamelin, et appuyées par SOS-Racisme. Elles transformeraient ce comité de recommandation, actuellement composé de quatre policiers et de trois civils, en véritable tribunal administratif.

La CUM demande à M. Marx de conférer des pouvoirs de sanctions au comité qui passerait de



Dans l'ordre habituel, M. Herbert Marx, ministre de la Justice, et M. Alain Jean-Bart, président de SOS-Racisme.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

sept à quinze membres. Douze de ces membres seraient des civils parmi lesquels on compterait quatre juristes. La composition du comité devrait refléter le caractère multi-ethnique de la population de la CUM et comporter autant de femmes que d'hommes.

«M. Marx a admis qu'il est important de faire des changements au sein de ce Comité des plaintes», a déclaré M. Jean-Bart. Nous l'avons averti que ses propositions devront être précises et refléter une véritable volonté de changement. Si les moyens pro-

posés ne sont pas probants, on ne peut pas prévoir ce qui se passera dans certaines communautés ethniques où on sent déjà une certaine tension.»

Après sa rencontre d'hier avec SOS-Racisme, M. Marx a refusé de parler aux journalistes.

FAITES-EN VOTRE LIGNE D'ACTION

ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 85% EN FRAIS DE COURTAGE.

mémo

Important
Courtage à escompte

1-800-363-3517
(Mtl) 866-7040

Investel

LES AVANTAGES INVESTEL

- Ouvert 12 heures par jour, de 8h à 20h, du lundi au vendredi, Investel offre une plus grande flexibilité horaire que le courtier traditionnel.
- Relié au plus grand réseau bancaire du Québec, Investel bénéficie d'appuis solides : plus de 465 succursales à votre service.
- Investel offre un compte avec marge de crédit.
- On peut communiquer avec Investel sans frais, partout au Québec. Investel, un service économique, rapide et... efficace.

EMPRUNTEZ LA LIGNE D'ACTION INVESTEL

Pour ouvrir un compte et recevoir votre carte Investel, rien de plus facile; il suffit de remplir le bon de commande ci-joint, de nous le retourner dans les plus brefs délais ou de nous appeler, à Montréal : **866-7040**; partout ailleurs au Québec : **1-800-363-3517**.

Ou encore, passez simplement à la succursale de la Banque Nationale la plus près de chez vous. On se fera un plaisir de vous aider.

Économie de frais de courtage

FRAIS DE COURTAGE POUR LES TRANSACTIONS (TITRES CANADIENS)	400 ACTIONS TRANSIGÉES 45\$ ACTION	200 ACTIONS TRANSIGÉES 25\$ ACTION	500 ACTIONS TRANSIGÉES 20\$ ACTION	1000 ACTIONS TRANSIGÉES 15\$ ACTION	1000 ACTIONS TRANSIGÉES 10\$ ACTION
Valeur	1600\$	5000\$	10000\$	25000\$	60000\$
Commission moyenne* (service complet traditionnel)	52\$	125\$	210\$	553\$	625\$
Frais de courtage avec Investel	35\$	45\$	55\$	55\$	55\$
Économie (\$)	17\$	80\$	155\$	498\$	570\$
Pourcentage d'économie	32,3%	57,1%	73,8%	92,8%	91,8%

* Moyenne établie à partir des frais de courtage de 14 grandes maisons de courtage (novembre 1987). Ces frais s'appliquent à la Bourse de Montréal, de Toronto et de l'Alberta.

Remplissez le bon de commande ci-dessous et profitez vous aussi des nombreux avantages du service téléphonique de courtage à escompte Investel.

SERVICE DE COURTAGE À ESCOMPTE INVESTEL

Placements Banque Nationale Inc.
600, rue de la Gauchetière Ouest
6^e étage
Montréal (Québec)
H3B 4L2

Veillez me faire parvenir votre brochure explicative accompagnée d'un formulaire d'adhésion au service de courtage à escompte Investel.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

PLACEMENTS BANQUE NATIONALE INC.

Investel

Relié au plus grand réseau bancaire du Québec.

POUR LES TRANSFUSIONS SANGUINES CHOISISSEZ VOTRE PROPRE SANG

Pour de plus amples renseignements, demander à votre médecin ou appeler **738-3323**.

Autologous Systems Inc.

Centre d'Autologie (Québec)

La première banque de sang privée au Canada

FRANCHISE

UNIGLOBE recherche des gens comme vous pour accroître son réseau de franchises d'agences de voyages en Amérique du Nord. L'expérience dans l'industrie du voyage n'est pas requise.

UNIGLOBE vous assure:

- Une image d'excellence
- Un programme de marketing et de publicité
- Un programme de formation continue
- Un pouvoir d'achat de groupe
- Classe #1 (Entrepreneur 88)

Déjà plus de 650 franchises au sein de notre réseau
(514) 879-0662

PLACEMENTS BANQUE NATIONALE INC.

Investel

PR-103

Lise Bacon s'oppose au projet «d'espionner» les commerçants du centre de Montréal

Mais le Conseil de la langue française n'a pas l'intention de renoncer à son enquête

DENIS LESSARD et NICOLE BEAUCHAMP

Le Conseil de la langue française devrait repenser sérieusement son projet «d'espionner» les commerçants du centre de Montréal afin de voir s'ils abordent leur clients en français, estime la ministre responsable de l'application de la loi 101, Mme Lise Bacon.

Mais quitte à en retarder la réalisation, le Conseil de la langue française ne renonce pas à son projet d'enquête visant à vérifier si l'usage de l'anglais prédomine dans les établissements commerciaux de certains secteurs de l'île de Montréal, a déclaré à *La Presse* le président du CLF, M. Pierre Martel.

Mme Bacon dit avoir été estomaquée la semaine dernière en prenant connaissance du projet du président du Conseil, M. Pierre Martel, d'envoyer une équipe de sondeurs, qui, sans s'identifier et faisant semblant d'être des clients, iraient vérifier dans les commerces de Montréal si les vendeurs s'adressaient à eux en français.

«Cette attitude policière dérange énormément Mme Bacon», a souli-

gné son chef de cabinet, Antoine Godbout. «Jamais le gouvernement du Québec n'a donné à qui que ce soit un mandat de «policier de la langue», a-t-il ajouté.

Aussitôt après avoir pris connaissance des intentions «inopportunes» du Conseil, Mme Bacon a tenu à rejoindre son président, M. Pierre Martel, pour lui signifier que son initiative était «plutôt mal partie».

Le quotidien *The Gazette*, qui a publié la nouvelle, parlait «d'espionnage» et depuis quelques jours, les caricatures du journal présentent un personnage inquiétant, une sorte d'espion avec verres fumés et imperméable à la solde de la ministre Bacon, ce qui a fait bondir cette dernière.

Mme Bacon n'apprécie pas «la technique d'inspecteurs envoyés pour coincer le monde» et «le côté policier de l'opération l'importune passablement», a expliqué M. Godbout, précisant que la ministre devrait expliciter son point de vue, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale.

La ministre n'a toutefois pas d'ordres à donner au Conseil, mais l'organisme «devrait repenser à cette opération», signale M. Godbout.

Le président du conseil, Pierre

Martel, devait faire un rapport détaillé à Mme Bacon hier, à la demande expresse de la ministre.

Au ministère, on s'inquiète de la crédibilité que pourrait avoir les résultats d'une telle enquête, déjà éventée dans la presse.

En outre, on ne croit pas que de telles opérations fassent partie du mandat du conseil, a conclu M. Godbout.

Une enquête nécessaire

«Pour nous, cette enquête demeure nécessaire et à faire. Aucune enquête objective et scientifique n'a été effectuée sur la langue de service à Montréal. Il s'agit de voir s'il y a lieu

de la reporter à un moment ultérieur», a de son côté déclaré à *La Presse*, M. Pierre Martel, président du CLF.

On sait que l'organisme s'apprêtait à confier, cette semaine, le contrat de recherche d'environ \$50000 à une firme montréalaise. «Pour l'instant, nous consultons ces experts pour savoir s'il faut reconsidérer la méthodologie élaborée pour mener l'enquête afin de garantir la fiabilité et la qualité des résultats», a indiqué M. Martel.

«Au-delà des aspects techniques, cela ne change en rien le besoin de la population d'être informée sur l'évolution et la situation du français au Québec», a ajouté M. Martel.

Une erreur «sérieuse et regrettable», dit la mairesse de Beaconsfield

Faisant état de l'incident survenu le 8 mars dernier, lorsqu'un résident de Beaconsfield avait posé une ques-

tion en français à l'occasion d'une assemblée publique et s'était vu répondre en anglais, la mairesse de cette localité de la banlieue ouest de Montréal, Mme Patricia Rustad, a admis hier que cela avait constitué une erreur «sérieuse et regrettable».

La mairesse a soutenu toutefois que cette affaire avait été amplifiée d'une manière démesurée par les médias, et s'est dite choquée des insinuations qui lui avaient fait suite.

«Je répète que cet incident résulte d'une erreur de jugement et qu'il ne s'agissait en aucune façon d'une insulte délibérée et collective à la communauté francophone. Je garantis personnellement aux citoyens de Beaconsfield que tant que j'administrerai cette ville, celle-ci poursuivra son engagement de servir ses résidents en français et en anglais selon leurs préférences individuelles», a conclu Mme Rustad.

Pierre Foglia



Les loosers

Quand ils ont dit l'autre jour pour l'avortement, que c'était maintenant légal, permis, gratuit et tout et tout, j'étais dans l'auto avec ma blonde et je ne sais plus lequel des deux a crié, youpilayé mon vieux, on a gagné.

Gagné quoi? Rien du tout en fait, je vous expliquerai tantôt... Avant je veux juste souligner qu'à mon avis ça ne changera pas grand chose. Que ce soit permis ou non, ça ne fera pas de différence dans la vraie vie... Par exemple, dans la vie de cette amie de ma fille qui s'est fait avorter sept fois en quatre ans. Je ne sais pas si elle fait un concours ou quoi... Mais dans l'auto, quand ils ont dit pour l'avortement, ma blonde a ri en pensant à elle: «Elle va se faire avorter combien de fois par année, maintenant que c'est permis?»...

Faut se rendre compte que les filles d'aujourd'hui sont moins vite sur la pilule et le stérilet que leur mère l'était. Question de santé, beaucoup sont revenues au calendrier de leur grand-mère, et forcément, s'enfangent dedans à l'occasion. Et comme les petits gars ne sont pas plus vite que leur papa sur le condom, les filles se retrouvent parfois à la clinique...

(Mais non, pas celles de Morgentaler. Ça coûte \$250 chez Morgentaler. Pourquoi payer ce prix-là quand les aspirateurs subventionnés des CLSC sont gratuits...)

C'est juste pour dire qu'encore une fois, le débat n'est pas du tout le même dans la vraie vie que dans les journaux. Dans les journaux il y a Dieu et Reggie Chartrand qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, dans la vraie vie il y a des filles qui tombent enceintes et qui se font avorter entre dix heures et midi et demi, sans en faire une maladie, ni une thèse sur la liberté. C'est comme se faire enlever une dent. La liberté n'a rien à voir là-dedans. La culpabilité non plus. Et ils pourront changer la loi tant qu'ils voudront, ils ne pourront plus changer cette mentalité-là.

N'empêche, ma blonde et moi, on était drôlement contents dans l'auto, quand on a entendu pour l'avortement, à la radio. On n'était pas contents pour la liberté, ni pour le droit des femmes à disposer de leur ventre comme elles veulent, ni parce que ça changerait quelque chose, ni rien de tout ça. Non, on était seulement contents de GAGNER, pour une fois. C'est que voyez-vous, on est, depuis toujours, les loosers des jeux de société. Je sais pas pour vous, mais nous on n'a jamais raison, de quelque façon...

Que ce soit pour une ligne d'Hydro qu'on voudrait voir passer sous le fleuve et qui passe dessus... Que ce soit contre la fluoration de l'eau qui va se faire pareil... Que ce soit pour défendre une montagne que les promoteurs découpent déjà en lots à condos, que ce soit pour n'importe quoi, un flic qui tire les negres, un ministre qui tire la couverture, c'est jamais nous qu'on gagne. Jamais. Pourtant, des fois, c'est même pas important. Comme dimanche tiens... Bruce Springsteen, Michael Jackson et Kenny Rogers étaient en nomination pour le chanteur de l'année au People's Choice Awards de CBS, eh bien il a fallu qu'ils choisissent le pire des trois: Kenny Rogers. Fuck, pourraient nous en laisser gagner une des fois...

Le plus ahalant c'est même pas de perdre tout le temps. C'est de se faire traiter de petite gang d'intellos-écolos-sautés qui veulent tout runner. Ah oui? Et on runnerait quoi d'abord? Rien du tout si vous voulez savoir. L'eau sera fluorée. Les montagnes sont déjà dézonées. Le fleuve est brun de merdouille. Et Michel Louvain sera encore élu roi de l'épicerie en gros au prochain gala des épiciers Métro.

C'est pour ça qu'on était si contents quand on a entendu pour l'avortement, à la radio... Ça faisait tellement longtemps qu'on n'avait rien gagné. Attendez que je me souviene, ça faisait exactement 12 ans, depuis novembre 1976...

Sauf que depuis qu'ils ont dit ça pour l'avortement, que c'était légal, permis, gratuit et tout et tout, il ne s'est pas passé un jour sans qu'ils paniquent. Et les voilà qui parlent maintenant de refaire la loi comme elle était avant. Pire même...

Bref on n'a même pas gagné pour vrai. Je sens même qu'on va perdre celle-là en supplémentaire.

C'est ça qui fait chier avec la démocratie, qu'elle soit seulement démographique. C'est toujours les plus nombreux qui gagnent. Ça ne sert jamais à rien d'être les plus beaux et les plus fins.

Je suis tanné, bon.

Freak show

Regardez-vous des fois CHLT Sherbrooke, le canal 7? Il y a là un type qui tient une ligne ouverte télévisée, qui s'appelle Mongrain et qui est tout à fait extraordinaire à regarder. Il s'agit les soirs de semaine, après les nouvelles du sport, en reprise d'une émission matinale, c'est vous dire s'il est populaire.

Mais j'insiste: extraordinaire à regarder seulement. L'écouter ne présente aucun intérêt, c'est du sous-Pascau, du lieu commun de curé, du préchi-précha convenu. Donc, n'oubliez pas de fermer le son.

De toute façon, c'est avant tout un show de grimaces. Mongrain réagit aux propos de ses correspondants (qu'on ne voit jamais puisqu'ils sont au téléphone) par des mimiques inspirées ou douloureuses et par des torillements qui rappellent étrangement l'homme sur le bol de toilette. Et il a parfois des expressions si égarées qu'on se dit ça y est, il vient de s'apercevoir qu'il n'y a plus de papier.

Tout de même, il faut le faire, en 1988, de la radio télévisée! On reste confondu par une si pure ingénuité. Et on ne sait qui admirer le plus. Celui a eu l'idée de montrer un type en train de téléphoner, ou celui qui a accepté de se montrer. Qu'importe, il faudra les décorer tous les deux de l'ordre de McLuhan...

C'est un fait que nous rappelle cruellement ce Mongrain téléphonant: nous ne pensons désormais que par l'image. Mais l'image ne pensant strictement à rien, c'est assez dire quel siècle fabuleux nous vivons en ce qui regarde la pensée.

Un Québécois volant

Un camionneur du Québec a été identifié par la police de Chicago comme étant le cascadeur ayant sauté en parachute d'un immeuble de 50 étages du centre de cette ville.

Le parachutiste avait atterri sur une voiture il y a une semaine et avait réussi à prendre la fuite avant l'arrivée des autorités. Le sergent de police Gerald Rogers a indiqué que son identité avait été établie grâce au numéro d'immatriculation de la voiture d'un complice habitant Chicago qui l'attendait à proximité de son point d'atterrissage.

CONVERSATION ANGLAISE*
* espagnol, italien, allemand, portugais

LPS® (878-2821)
un nom prestigieux
Privé, groupe, cassettes audio ou VIDÉO
(Cours privés à partir de 20\$ la leçon)

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

TIMKEN

GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal: 744-2721 ou 320-0471
Laval: 668-5330
Rive-Sud: 679-2550

VOUS PENSEZ CHANGER VOTRE MINOUINE... UN SEUL CHEMIN À SUIVRE

AUTOMOBILES ST-LAMBERT 676-7901
860, boul. Taschereau, Greenfield Park
(derrière le restaurant Kenny Wong)

Jeep Eagle

Venez voir tout ce qu'on peut faire avec 5998\$

La petite superiable YUGO offre en équipement standard une traction avant, un moteur 4 cylindres de 1,1 litre à arbre à cames en tête, un système électrique Bosh, une suspension indépendante aux quatre roues, une direction à pignon et crémaillère, des phares halogènes, un dégivreur électrique arrière, et caetera...

Si vous voulez savoir tout ce que comprend le et caetera pour aussi peu que 5998\$, voyez votre concessionnaire YUGO.

YUGO
Elle roule depuis 30 ans.

VENEZ VOIR LES 88

GARANTIE DE CINQ ANS CONTRE LA CORROSION. GARANTIE DE TROIS ANS OU 60 000 km POUR LA MÉCANIQUE.
*Prix suggéré par le fabricant pour les modèles L 1988. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Transport, frais de livraison, immatriculation et taxes en sus.

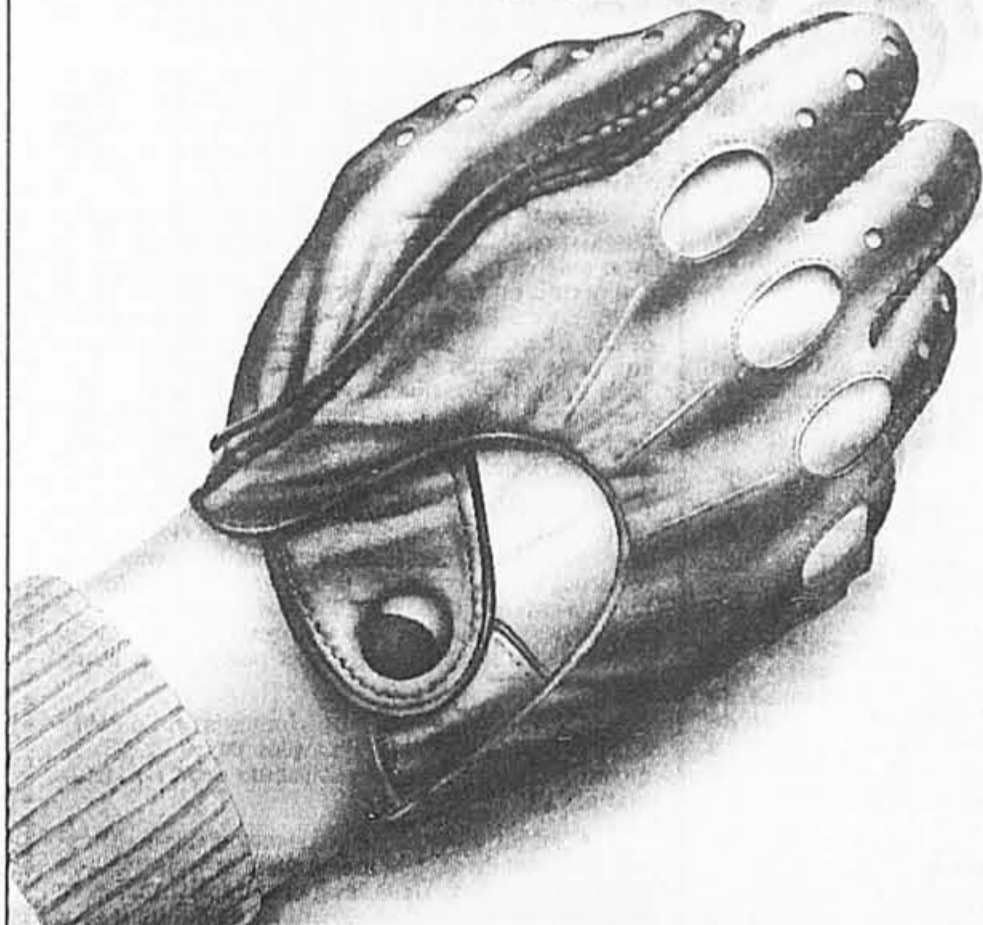
Un réseau complet de concessionnaires au Québec. Les plus près de chez vous:

AUTO FLASH INC. 5410, boul. Grande-Allée Saint-Hubert 576-1883/861-0288	SOMMA AUTO INC. 9474, boul. Saint-Michel Montréal 384-8400	MARC YUGO 5645, boul. Laurier Saint-Hyacinthe 1-800-363-1022/773-3281	CHOMEDEY YUGO INC. 2430, boul. Curé-Labelle Laval 688-6543	LUIGI SDRUSCIA INC. 328, rue Champlain Saint-Jean-Sur-Richelieu 348-4343
--	---	--	---	---

Les concessionnaires Yugo du Québec

Les voitures Yugo du Canada: 1600, boul. Provencher, St-J. 100, Brossard (514) 671-6210

Prêt pour embrayer?



Prêt-auto
jusqu'à
3/4 %
DE RABAIS

Si vous avez décidé d'emprunter, profitez des avantages de la Banque Laurentienne, qui vous offre, d'ici le 7 mai 1988, un rabais d'intérêt de 3/4 % sur les prêts personnels de 10 000 \$ et plus et de 1/2 % sur les prêts de moins de 10 000 \$.

Cette réduction est offerte sur le taux d'intérêt annuel régulier pour les prêts personnels à taux variable et à taux fixe, jusqu'à 5 ans, et sur les transferts de prêt. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre de réduction et est sous réserve des conditions de crédit habituelles.

Demande de prêt acceptée par téléphone.

Un prêt personnel de la Banque Laurentienne, le financement le mieux adapté à vos besoins.

* Prêt à taux variable. Taux en vigueur sujet à changement sans préavis.



**BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA**

des moyens pour l'avenir

Avortement: les Québécois sont déchirés

LILIANNE LACROIX

■ La division au sein du gouvernement conservateur sur la question de l'avortement ne semblerait, après tout, que refléter tel un miroir les déchirements que vit actuellement la population sur le sujet.

Un sondage, effectué par l'agence SORECOM pour le compte de la station radiophonique CKAC, révélait en effet que les Québécois eux aussi ont des opinions très partagées sur l'arrêt de grossesse volontaire.

Ainsi, 27 p. cent se disent totalement en accord et 23 p. cent plutôt d'accord avec la récente décision de la Cour suprême de décriminaliser l'avortement. D'un autre côté, 26 p. cent des répondants s'avouent tout à fait en désaccord avec ce jugement et 18 p. cent plutôt en désaccord. Les hommes et les femmes expriment la même opinion sur ce jugement, que 93 p. cent des personnes interrogées connaissaient déjà.

Presque tout le monde (90 p. cent des répondants) s'accorde toutefois sur le fait que l'arrêt de grossesse est justifiable dans certains cas. Ainsi, dans le cas où la vie de la mère serait en danger, 95 p. cent des personnes interrogées optent pour la possibilité d'un avortement, et 83 p. cent donnent aussi leur accord dans les cas où il y aurait des risques de malformation pour le bébé. Les chiffres chutent toutefois assez sérieusement si la décision d'avortement est motivée par le fait que la mère ne désire pas l'enfant (43 p. cent) ou que sa situation financière est difficile (36 p. cent).

Plus de la moitié des gens (53 p. cent) semblent croire que la décision de la Cour suprême aura pour effet d'augmenter le nombre d'avortements. Une majorité (62 p. cent) croit que la Régie de l'assurance-maladie devrait défrayer les coûts de l'avortement seulement dans les cas thérapeutiques.

Selon Mme Francine McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme, la grande question n'a pas été posée: «Avec la médecine actuelle, capable de rendre viable un fœtus de 21 et même 20 semaines, le conflit surgira bien vite entre les droits de la mère et les droits du fœtus. Bientôt, on ne parlera plus d'avortement, mais d'accouchement...»

Si on s'achemine, comme Mme McKenzie le pense, vers une décision de société qui fixerait le délai où un avortement est possible (l'opinion générale semble tourner autour de 12-16 semaines), elle souhaiterait que le législateur fasse montre de beaucoup de souplesse: «Actuellement, les parents n'ont le résultat d'une amniocentèse que vers la 20^e semaine. Si le fœtus était sérieusement hypothéqué génétiquement, il faudrait peut-être laisser alors une certaine latitude aux parents.»

Mme McKenzie s'est toutefois avouée perplexe devant le fait que 30 p. cent des personnes interrogées ont refusé de répondre à une question qui met en cause des valeurs aussi profondes.

Mme Pauline Marois, ex-ministre à la Condition féminine, semblait étonnée par les résultats et aurait souhaité que les gens se montrent plus ouverts, plus positifs sur cette question. Malgré tout, elle semblait voir un progrès définitif par rapport aux sondages antérieurs.

«À mon avis, tant qu'on va laisser seulement aux femmes la totale responsabilité et la double tâche entourant les enfants, il faut aussi leur laisser le choix...»

Du côté de l'organisme Pro-Vie, Mme Ann Kiss se disait atterrée par le nombre de personnes qui optaient pour la possibilité d'avortement dans le cas de malformation du fœtus: «Ce qu'on dit, c'est que si l'enfant n'est pas parfait, il n'a pas le droit de vivre. J'ai l'impression que les gens qui ont répondu ainsi n'ont pas nécessairement pesé toutes les implications de leur choix.»

Pour Mme Kiss, la décision de la Cour suprême ne devrait toutefois pas avoir pour conséquence de faire augmenter le nombre d'avortements: «De toutes façons, celles qui le désiraient vraiment ont toujours pu se faire avorter sur demande. Quant aux comités thérapeutiques, ils n'étaient souvent là que pour la forme...»

Les audiences sont remises

■ Les audiences publiques sur un centre d'accueil pour jeunes réadaptés, situé dans l'est de la métropole, débiteront le 8 avril prochain, a annoncé hier le commissaire. Me Jean Denis Gagnon. Cette remise permettra à l'avocat de la commission, Me Celine Lamontagne-Lacerte, d'interroger les jeunes témoins.

Rappelons que cette enquête a été ordonnée par le ministre de la Justice. La plupart des employés du centre avaient été accusés d'agressions sexuelles, de voies de fait et de menaces à l'endroit des jeunes pensionnaires, mais ces accusations avaient été retirées par la suite, les témoins se contredisant à la barre.



LA NOUVELLE MERCEDES-BENZ 300 SE: UNE AUTOMOBILE CONSTRUITE EN FONCTION NON D'UNE MODE MAIS D'UNE TRADITION.

Mercedes-Benz n'a jamais jugé bon de construire des voitures en fonction des caprices du moment, ni en s'inspirant de ce qui préoccupe provisoirement le reste du monde de l'automobile.

Les ingénieurs Mercedes-Benz visent plutôt à doter leurs automobiles de perfectionnements techniques et de performances dignes des traditions, vieilles de 102 ans, de l'étoile à trois branches.

Témoin, la nouvelle 300SE. Un sedan qui se distingue tout en restant dans la tradition de ces automobiles construites en vue du plaisir de la conduite, mais aussi pour être des modèles en matière de fiabilité, de durabilité et de sécurité.

Mue par un six-cylindres à essence de 177 cv dont la souplesse de fonctionnement n'a d'égale que sa puissance, la Mercedes-Benz 300SE se conduit dans le plus grand silence et la joie la plus pure. Sa suspension entièrement indépendante et son empattement de 293,5 cm lui confèrent une stabilité et un confort de roulement sans pareils.

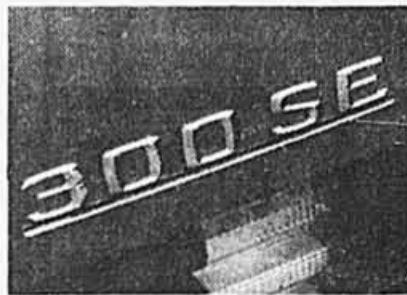
Grâce à ses systèmes de freinage antiblocage (SFA) et de

protection supplémentaire (SPS), le plaisir que l'on éprouve au volant de la 300SE va de pair avec un fort sentiment de sécurité.

Et comme c'est une Mercedes, la 300SE comble aussi son propriétaire en lui offrant, entre autres, un service après-vente hors pair. Garantie de 4 ans ou 80 000 km; réseau d'entretien et de pièces de rechange à l'échelle nationale; service

de dépannage d'urgence, en dehors des heures ouvrables, dans les régions métropolitaines de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Tout cela concourt à expliquer pourquoi, traditionnellement, la valeur à la revente des Mercedes reste sans égale.

La nouvelle Mercedes-Benz 300SE. Pour un essai routier, voyez le concessionnaire Mercedes-Benz autorisé.



Construites comme aucune autre voiture au monde

T Ê T E S D ' A F F I C H E



Guy Pinard

Retrouvailles

Le collège de Rosemont est présentement à la recherche de tous les finissants en Techniques administratives depuis son ouverture il y a 20 ans. Pour informations: 376-1620, poste 294.

Un avis de recherche est lancé aux élèves qui ont terminé leurs études à l'école normale de Carleton, en Gaspésie, entre 1948 et 1952, en vue de retrouvailles qui auront lieu le 25 juin. Pour renseignements: **Jacqueline Lepage**, au 661-3415.

Yvonne Caron, présidente du comité organisateur de l'Amicale de l'École normale de Mont-Joli, invite toutes les anciennes à des retrouvailles qui auront lieu le 2 juillet pour souligner le centenaire de l'arrivée des sœurs du Saint-Rosaire à Mont-Joli. On peut lui écrire au 57, Hôtel-de-Ville, Mont-Joli, Québec G5H 3L2.

Le Mont-Saint-Antoine célèbre cette année son 115^e anniversaire de fondation, et on soulignera l'événement par des retrouvailles qui auront lieu le 22 octobre. Tous les anciens sont priés de communiquer avec **Roger Poirier**, coordonnateur du comité, au 351-4000.

Les finissants de 1968 du séminaire Saint-Alphonse et leurs professeurs sont invités à venir célébrer leur 20^e anniversaire de fin d'études les 11 et 12 juin, à Sainte-Anne-de-Beaupré. Pour informations: **Serge Brassat**, au 651-4720.

Yvon Joseph, directeur du Conseil épiscopal national pour l'alphabétisation en Haiti, sera l'invité de Développement et paix demain à 10h, au centre St-Pierre. Pour informations: 527-2407.

Science et conscience. Tel est le thème choisi par le professeur-chercheur **Adrien Pinard**, de l'UQAM, pour une conférence qu'il prononcera demain à 11h30, à l'École polytechnique, alors qu'il sera l'hôte de la 14^e conférence Augustin-Frigon organisée par l'École.

Pierre Patry, directeur du service de la coopération internationale à la Télé-Université de Montréal, s'entretiendra en public avec **Louis Sabourin**, directeur du Groupe d'étude, de recherche et de formation internationale demain à 17h15, à la salle 3043 du 4835, avenue Christophe-Colomb.

Pierre Bourque, directeur du jardin botanique de Montréal, présidera au vernissage de l'exposition **Divers verts** demain à 19h, à la salle Jacques-Rousseau du jardin. Les artistes, **Marthe Bédard-Tessier, Doris Bellefeuille-Langevin, Gilles David, Francine Dubois, Johanne Gauthier, Lyne Rivard et Angèle Rivest**, seront tous présents.

Quatre événements auront lieu demain à 20h. Le professeur **Suzel Perrotte** parlera des **Etrusques, une civilisation méconnue** lors d'une conférence de l'Association culturelle T.X.-Renard présentée au pavillon Outremont du collège Français. Pour informations: 352-4126. — **Le cancer et l'environnement.** Tel sera le thème d'une conférence du **Dr Gerald Hill** présentée dans le cadre d'une série de conférences offertes par le Centre de cancérologie de l'Université McGill au 6^e étage du 1200, avenue des Pins ouest. — L'Ensemble lyrique **Laudière**, formé du ténor **Dan Doane**, du baryton-basse **Roland Gosselin**, de la mezzo-soprano **Marie Laferrière** et de la pianiste **Monik Grenier**, présentera **La Périchole**, d'**Offenbach** avec la collaboration du comédien **Camil Lau-**



Hommage au père Mailloux

Le R.P. Noël Mailloux, qui est considéré dans bien des milieux comme le père de la psychologie au Canada français, recevait récemment le prix Thérèse-Casgrain, offert depuis 1982 par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le père Mailloux est en compagnie de **Monique B. Tardif**, secrétaire parlementaire du ministre. L'autre lauréate fut **Susan Dagleish**, de Weston, en Ontario. PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE

Le hall de l'édifice Ernest-Cormier, 100, rue Notre-Dame est, sera le théâtre, du 16 mars au 1^{er} mai, de l'exposition **Claude Gauvreau et Refus global**, à l'occasion du 40^e anniversaire de Refus global.

Ordinateurs et utilisation au travail. Tel est le thème d'un cours présenté en deux week-ends et offert par le «Y» des femmes à partir du 19 mars. Pour informations: 866-9941. Le 21 mars débutera une autre série de cours intitulée **Reorienter sa carrière avec succès.**

Louise van Peborgh informe les intéressés du fait que le centre Immaculée-Conception a besoin de moniteurs-animateurs et de sauveteurs pour la saison printanière de la base de plein air **Le Petit Bonheur**. Des journées d'informations auront lieu les 22 et 23 mars. Pour renseignements: 875-5555.

Devancer le présent: décisions et conséquences. Tel est le thème général du 23^e congrès de l'Association québécoise du transport et des routes, qui se déroulera à Montréal du 22 au 25 mars. La présidence du congrès a été confiée à **Jean Beaudry**.

Gérald Tremblay, président directeur général de la Société de développement industriel du Québec sera l'invité de la Chambre de commerce de Laval le mercredi 23 mars, à midi, au centre des congrès du Sheraton Laval. Pour informations: **France Charbonneau**, au 682-5255.

Jean-Pierre Houle, président du comité Développement et paix centre-ouest, invite les citoyens à une projection du film de **Frédéric Bach, L'homme qui plantait des arbres** jeudi à 19h, à la maison de la culture Côte-des-Neiges.

A JEUDI

Les amateurs d'opéra auront le plaisir de voir, jusqu'au 20 mars, la maquette du décor d'**Aida** signée par **Tito Varisco**, créateur de la scénographie, ainsi qu'un vidéo de 10 minutes, qui rappelle les meilleurs moments de cette production.

Jacques E. Lefebvre et **Serge Lortie**, respectivement président et directeur général de l'Orchestre des jeunes du Québec, parleront du prochain gala-concert du 10^e anniversaire de l'Orchestre demain à 12h30, à la place des Arts.

Le complexe Desjardins propose, jusqu'à vendredi, une exposition de photos de sports mettant en vedette toutes les équipes qui ont défendu les couleurs de Montréal au fil des ans, des Maroons au Canadien, en passant par les Royaux, les Alouettes et les Expos. Et **Marjolaine Gallichan** ajoute que la boutique de souvenirs du Forum de Montréal présentera une collection de tous les types de chandails portés par le Canadien au cours de son histoire. Pour informations: 281-1870.

Le R.P. **Louis-Pierre Séguin**, c.s.c., est le prédicateur invité pour la neuvaine à saint Joseph, à l'oratoire Saint-Joseph. La neuvaine se poursuit jusqu'à vendredi.



Le Conservatoire d'art dramatique présente, jusqu'au 21 mars, dans le cadre du 40^e anniversaire de la publication de **Refus global**, un texte d'**Anne Legault** et de **Claude Gauvreau** intitulé **Sigener**, avec mise en scène de **Claude Poissant**. Pour renseignements: 873-4283.

Le Club des 25 ans de Gaz Métropolitain élitait récemment son conseil d'administration, formé de la façon suivante: **Marcel Douville**, président; **Robert Brodeur**, vice-président; **Germaine Morrissette**, secrétaire; **Roger Jacques**, trésorier; **Francesco Attardo**, **Alice Blondin**, **Yvon Brault**, **Georges Douville**, **Aurèle Haché**, **Nicole Spertlaza** et **Gérard Viens**.

rence à la maison de la culture Marie-Uguay. Pour renseignements: 872-2044. — Enfin, l'auteur **Louis-Martin Tard** prononcera une causerie devant les membres de la Société historique de La Prairie de la Magdeleine, au 249, rue Sainte-Marie, à La Prairie.

d'oeuvres de **Maurice Macot** présentée à la galerie du centre de la Société culturelle de Saint-Lambert du 16 mars au 3 avril. Pour renseignements: 672-4772.

Hélène Monette et **Jean Chapdelaine-Gagnon** seront les invités de la poétesse-animatrice **Janou Saint-Denis** demain à 21h, au 1021, rue de Bleury. Pour informations: 397-1222.

La Montréalaise **Johanne W. Fontaine** est la plus récente gagnante de l'émission télévisée **Charivari**, présentée sur les ondes de CFTM-TV, et animé par **Guy Mongrain**. Mme Fontaine a gagné un versement de \$100000 applicable à l'achat d'une maison, ainsi qu'une piscine de \$15000.



Young Ioon Shim est président de Texhibition, une exposition de textiles réunissant les meilleurs manufacturiers de textile de Corée qui se déroulera du 16 au 18 mars, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Monique Leyrac chantera **Paris-Berlin 1925-1939** du 16 mars au 7 mai, au théâtre du Café de la place, à la Place des arts. Pour informations: 285-4270.

Graphisme et ordinateur. Tel est le thème d'une exposition

CETTE SEMAINE
SPÉCIAL DU GÉRANT

PICK-UP DAKOTA
stock #88-3323

V-6 automatique \$13 390
bien équipé
— RABAIS CHRYSLER 500

\$12890**
**Transport en sus
* Location 48 mois

Location clé d'or
\$270
PAR MOIS

Touchette

2175, av. Papineau 526-6691
(près rue Sherbrooke)

SUZUKI FORSA

Vous devez acheter une voiture ou changer la vôtre?
PENSEZ À LA NOUVELLE FORSA de SUZUKI
La voiture qui comblera tous vos vœux

gratuits
5 ANS GARANTIE
100,000 km

55 mi./gal.
HÂTEZ-VOUS!
C'EST UNE OCCASION UNIQUE
PROMOTION SPÉCIALE
du 14 au 25 mars inclusivement

À partir de 6 995\$
(taxe et préparation en sus)

* cote combinée ville - grand-route. Les données sont établies selon des tests en laboratoire approuvés par Transport Canada.

Bulletin de participation SUZUKI

Sur présentation de ce bulletin de participation, une magnifique casquette de **SUZUKI** sera donnée à toute personne de 18 ans ou plus qui possède un permis de conduire et qui fera un essai routier dans le but d'acheter une **SAMURAI** ou une **FORSA** chez l'un de nos concessionnaires participants.

ANDY AUTO SUZUKI 691, rue Visitation Joliette, Québec (514) 755-1055	CARREFOUR SUZUKI AUTOMOBILE INC. 198, boul. Labelle Sainte-Rose, Laval, Québec (514) 625-1991	HYMUS SUZUKI LTÉE 1585, boul. Hymus Dorval, Québec (514) 685-5370
AUTO CITÉ SUZUKI 7705, rue Leman Saint-Léonard, Québec (514) 254-6068	ST-HUBERT AUTOMOBILES SUZUKI 2755, montée Saint-Hubert Saint-Hubert, Québec (514) 676-0239	LAVAL AUTO SUZUKI 2020, boul. des Laurentides Laval, Québec (514) 668-2020
BOULEVARD SUZUKI 21, boulevard Industriel coin St-Jean-Baptiste Châteauguay, Québec (514) 698-2816	LONGUEUIL SUZUKI 1122, boul. Curé-Poirier Ouest Longueuil 570-5708	SUZUKI LACHINE 2225, rue Notre-Dame Lachine, Québec (514) 634-7265

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

AVEZ-VOUS OBTENU VOTRE DIVORCE DEPUIS MOINS DE 3 ANS?

Si oui, vous pourriez obtenir le partage des contributions versées par vous et par votre ex-conjoint au Régime de rentes du Québec pour les années de mariage où vous viviez ensemble. Ce partage pourrait ouvrir droit aux prestations de retraite, d'invalidité ou de survivants prévues par le Régime de rentes.

consécutifs pendant que vous étiez mariés. C'est l'ex-conjoint qui a le moins cotisé au Régime, habituellement la femme, qui a intérêt à demander le partage.

Pour en savoir davantage et pour obtenir la formule de demande de partage, téléphonez à la Régie des rentes. Le numéro à composer paraît dans votre annuaire.

Pour obtenir ce partage, vous devez faire une demande dans les trois ans de la date du divorce et vous devez avoir vécu avec votre ex-conjoint durant au moins 36 mois

Québec

PERDEZ DU POIDS

pour seulement **\$39***

Olive Carson avant Nutri/Système



Olive après Nutri/Système

«J'ai perdu 76 livres. Nutri/Système est un super-programme.»

Le programme comprend:

- Repas savoureux à basse teneur calorique
- Supervision professionnelle
- Pas de calories à compter
- Attention individuelle

Plus de 800 cliniques en Amérique du Nord

nutri/système

clinique minceur

APPELÉZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION SANS OBLIGATION

BROSSARD
443-3939

LAVAL
682-4444

PIERREFONDS
685-0555

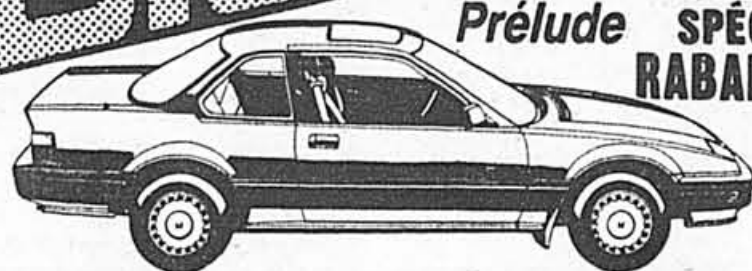
*Offre spéciale comprend 2 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système et la maintenance. Prend fin le 19 mars 88.

Étudiants
ou employés
de **L'INSTITUT ALIE**
(Lycée Mont-Royal)
1948-1973 ?

INSTITUT ALIE

Collège Mont-Royal
2165, rue Baldwin
Montréal
H1L 5B5

SIGI-NOMIQUE 1988



HONDA
Prélude **SPÉCIAL DU PRINTEMPS**
RABAIS 1500\$

SUR TOUTES LES VOITURES PRÉLUDE*

LA SOLUTION SIGI-NOMIQUE... UNE SOLUTION GAGNANTE

Dorchester
Vente et service

* En inventaire achetées entre le 14 et le 25 mars et livrées avant le 31 mars 88

16 ANS À LAVAL

Sortie 13
Autoroute des Laurentides

Honda de Sigi



A.K.S. Honda

1124, rue de Bleury
Montréal

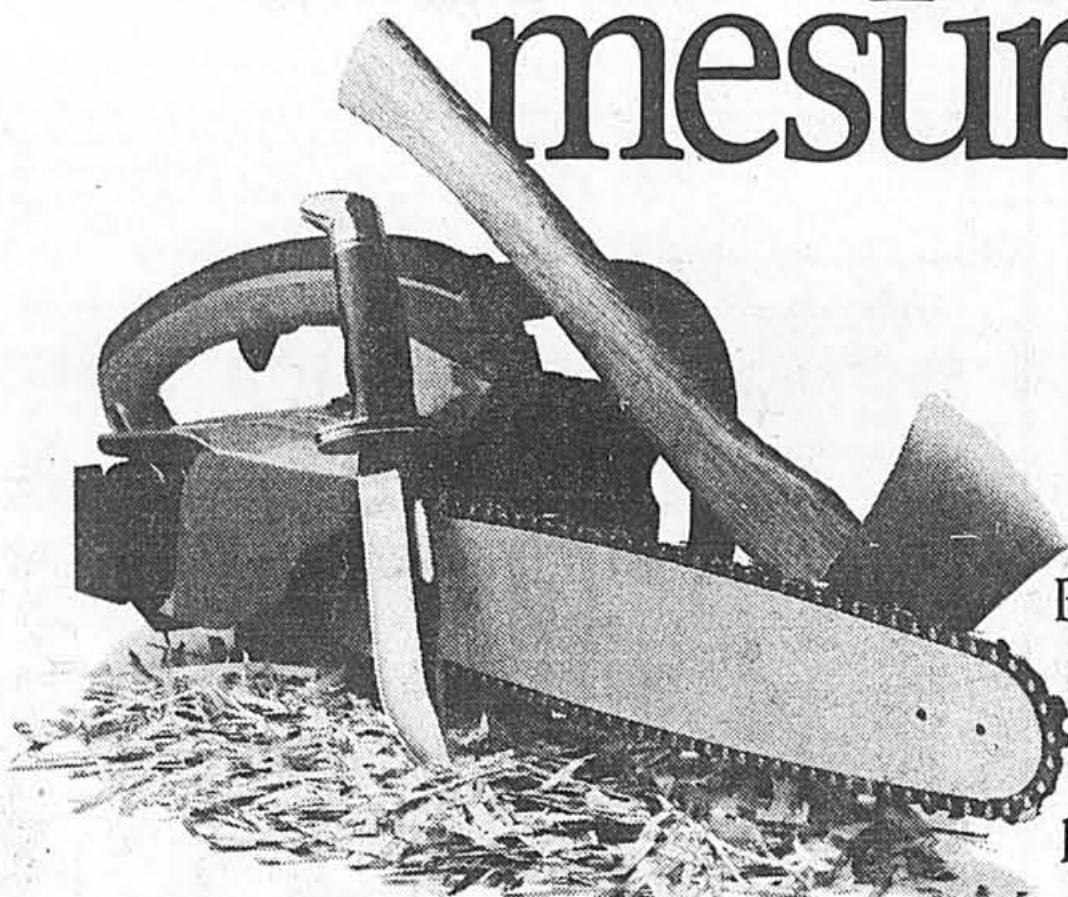
879-1550

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval

625-1953

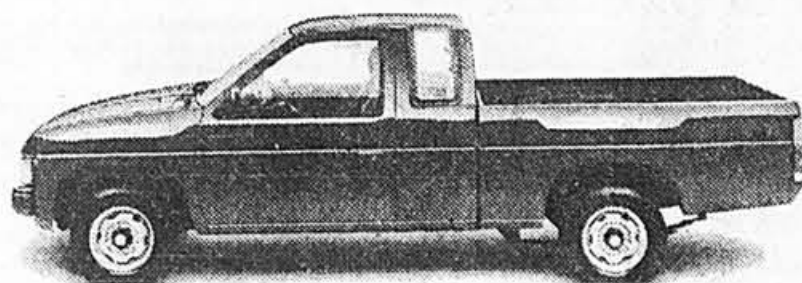
LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DU CENTRE-VILLE

Nissan vous taille un prix sur mesure.



Présentement, votre concessionnaire Nissan est fin prêt à vous tailler un prix sur mesure, sur n'importe quelle voiture ou camion neuf Nissan.

Que vous désiriez une nouvelle Sentra, une sportive Pulsar NX ou une



luxueuse Maxima, vous n'avez qu'à vous présenter pour qu'il se mette à trancher dans le prix.

La gamme complète de voitures et camions Nissan est en vente. Le polyvalent Pathfinder. Les robustes camions 4x4 et 2x4. Les Stanzas. Les Micras. Les Multis. Les 200SX. Même la légendaire 300ZX.

Alors passez chez votre concessionnaire Nissan au plus vite pendant qu'il en reste un bon choix. Et procurez-vous le véhicule de vos rêves à un prix... taillé sur mesure!



Rappelez-vous que pendant cette promotion, notre devise est la suivante: «La plume est peut-être plus forte que l'épée, mais un crayon bien aiguisé peut trancher dans n'importe quel prix.»

NISSAN

À la mesure de vos exigences:



AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boul. des Laurentides
Laval 682-4100
CITÉ NISSAN
3500, ouest, rue Jean-Falou
Montréal 739-3175
CENTRE-VILLE NISSAN
2065, ouest, rue St-Catharine
(Centre-Ville) Montréal 932-6677
ST-LEONARD NISSAN INC.
7770, Colbert St. Léonard 374-4421

CHOMEY NISSAN INC.
2465, boul. Labelle
Laval 682-4100
GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
Pointe-Aux-Trembles 645-4346
STE-EUSTACHE NISSAN LITEE
801, boulevard Saurel
St-Eustache 472-8266
BRUCY AUTO INC.
969, boul. Harwood
Vaudreuil 455-1434

BROADWAY AUTOMOBILE LITEE
7550, rue Broadway
Ville LaSalle
366-8931
ALEXANDER NISSAN
4100, Chemin Gascon
St-Louis, De Terrebonne
477-1444
FAIRVIEW NISSAN LIMITEE
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire
462-9141

BAILLARGEON NISSAN
760 est, rue St-Charles
Longueuil 677-8953
METRO NISSAN INC.
2125, rue Notre-Dame
Lachine 634-7211
MERCIER NISSAN INC.
55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
Ville-Marie 691-9541
BELLEMARE NISSAN LITEE
10305, avenue Papineau
Montréal 382-2780

LABELLE NISSAN
618, boul. Labelle
Blainville 430-4120
MANOIR NISSAN INC.
225, boul. Brien
Repentigny 585-5824
GARAGE DU MOULIN LIMITEE
8115, boulevard Levesque, St-François
Laval 665-7450
BROSSARD NISSAN INC.
9005, boul. Taschereau
Brossard 445-9811

Les enseignants ne veulent plus entendre parler de grève

ANDRÉ PRATTE

■ À moins d'un an de l'ouverture de nouvelles négociations avec le gouvernement, la Centrale de l'enseignement du Québec vient de se faire dire par ses membres d'abandonner son discours « marxiste » et d'éviter toute confrontation qui menerait à la grève.

Ce message ressort d'entrevues réalisées en novembre dernier par la Commission des enseignants et enseignants des commissions scolaires (CECS) de la CEQ auprès de 250 professeurs de 17 écoles primaires et secondaires et de quatre centres d'éducation des adultes. La commission, qui regroupe 75 000 enseignants, a publié hier la synthèse de ces entrevues.

La convention collective des enseignants québécois vient à échéance le 31 décembre prochain. Interrogés sur la stratégie à adopter lors des prochaines négociations, ils livrent à leur centrale syndicale un message on ne peut plus clair: « Ne comptez pas sur moi... surtout si vous me demandez de porter une pancarte! »

Les professeurs suggèrent à la CEQ d'utiliser des moyens de pression différents, plus « doux » que la grève. Ils souhaitent des négociations plus brèves, moins conflictuelles. Et ils veulent que la centrale, plutôt que de chercher à réécriter toute la convention, identifie dès le départ quelques objectifs prioritaires auxquels elle tiendra jusqu'à la fin.

« On veut un syndicat qui reflète davantage la pensée des membres ordinaires », concluent les auteurs du document-synthèse. « Quant au langage, on souhaite que ce soit celui de la profession et, en conséquence, qu'il soit plus modéré, porteur de l'argumentation de la base et empreint d'une certaine fierté. »

Les enseignants québécois n'ont donc plus le goût de se battre, et ce, même s'ils sont très insatisfaits de leurs conditions de travail. Le document-synthèse fait état d'« une profonde insatisfaction, faite de lassitude et d'impuissance, et dont, dans un bon nombre de cas, on espère la guérison par la retraite ». Parmi les commentaires recueillis, les « j'en ai plein mon casque! », et « j'ai perdu le feu sacré », sont nombreux.

Les enseignants se sentent peu appréciés, dans le système scolaire comme dans la société. « Je suis tout simplement gêné d'affirmer que je suis un enseignant », a avoué un des participants à l'enquête de la Commission. À l'école, les professeurs se plaignent du « minutage » auquel ils sont soumis; ils y voient la preuve d'un manque de confiance à leur endroit.

Les professeurs déplorent de ne pas avoir assez de temps pour faire tout ce qu'ils ont à faire. Il y a trop d'élèves dans les classes (au primaire) et trop de groupes confiés à un même enseignant (au secondaire). Les enseignants doivent consacrer trop de temps en activités autres que l'enseignement, principalement la surveillance et les activités parascolaires.

Au nombre d'élèves s'ajoute le fait que plusieurs d'entre eux exigent une attention particulière, soit parce qu'ils ont des problèmes familiaux ou des difficultés d'apprentissage, soit parce qu'ils sont au Québec depuis peu.

Le président de la CECS, M. Hervé Bergeron, a admis hier que l'organisation syndicale devra revoir ses pratiques à la lumière des propos des enseignants. Mais il ne perd pas espoir de rendre les enseignants plus militants à temps pour les prochaines négociations: « C'est une photo prise à un moment précis, nous allons essayer d'y mettre un peu de couleur. »

Grève aux ateliers de CP Rail

■ Les 1 100 membres de cinq syndicats de métiers d'ateliers ferroviaires de deux cours de triage de CP Rail, Côte Saint-Luc et Angus, poursuivaient toujours hier soir l'arrêt de travail déclenché tôt le matin.

Cette grève n'a aucun effet sur le transport des passagers de CP Rail, et plus particulièrement sur ceux qui utilisent les trains de banlieue. Elle ne touche pas les services du CN et de Via Rail.

M. Abe Rosner, négociateur en chef pour le Conseil canadien des syndicats d'ateliers ferroviaires, a refusé de dire combien de temps durerait l'arrêt de travail. Ces arrêts de travail prévus à l'échelle du pays ont des durées variables.

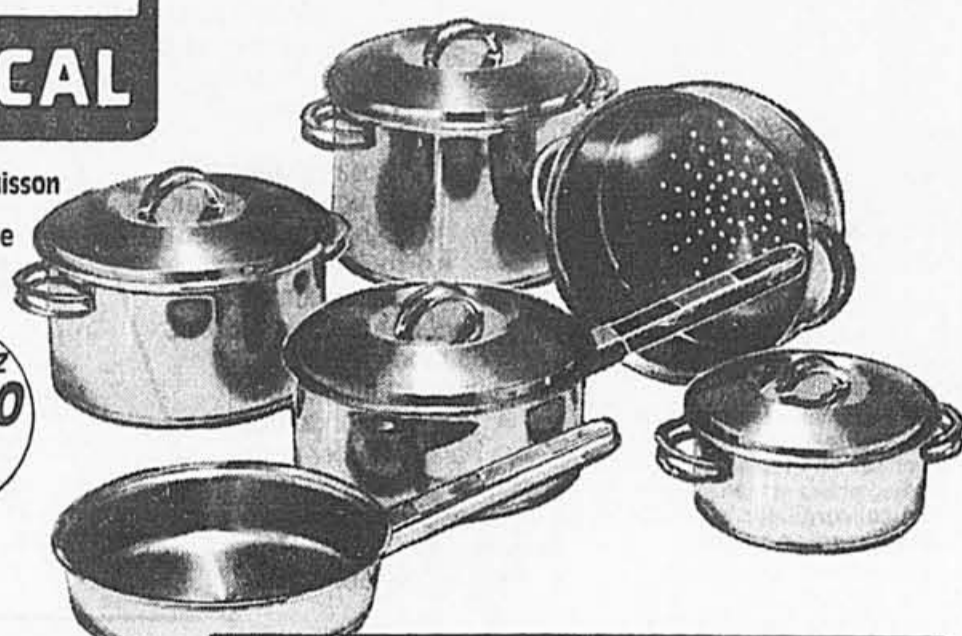
Cette grève, qui vise uniquement le service de transport des marchandises de CP Rail provoque, selon un porte-parole de la compagnie ferroviaire, des délais mineurs dans le service ferroviaire et certaines réparations sont retardées. Ce sont des cadres et des superviseurs qui remplacent les grévistes. Le contrat de travail de ces derniers est échu depuis décembre 1986.



ACHATS INCOMPARABLES pour la maison, l'atelier... et vous!

Ensemble de cuisson 10 pièces en acier inoxydable

ECONOMISEZ 50⁰⁰



125⁰⁰ l'ens.

1 de ch.: marmite haute à couv. 4,25L, casserole haute à couv. 3,30L, casserole à couv. 2,50L & 1,30L, casserole cuisson vapeur 2,80L & poêle à frire 20cm. Dessous à 3 couches d'acier inoxydable. Bord renforcé pour l'emboîtement des couvercles. Notre prix 175.00

Ensemble de cuisson 7 pcs en acier inox.

solde **98⁷⁵** l'ens.

1 de ch.: rôtissoire à couv. 4L, casserole à couv. 2,5L & 1,3L, poêle à frire 24cm. Notre prix 125.00



ECONOMISEZ 26⁰⁰

Ens. de 4 verres



Solde **1⁹⁷** l'ens.

6-1/2 oz. Indispensable lors des soirées! Notre prix 2.50

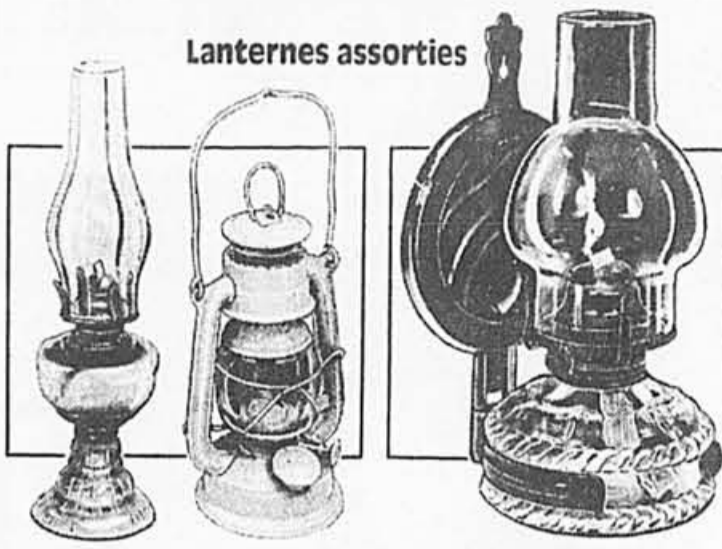
Coupes à pied "Regent"



Verre à madère **77^c** ch.

Coupes, coupe à vin ou à bière **88^c** ch.

Lanternes assorties



Lanterne "Hurricane" 8" ou lanterne au kérosène 13"

VOTRE CHOIX 2⁹⁵ ch.

Lampe à l'huile 10" avec réflecteur

Crochet Inclus. Fini étain.

8⁹⁵ ch.

Ensemble de cuisson 7 pcs en acier inox.

solde **98⁷⁵** l'ens.

1 de ch.: rôtissoire à couv. 4L, casserole à couv. 2,5L & 1,3L, poêle à frire 24cm. Notre prix 125.00



ECONOMISEZ 26⁰⁰

Moules "Fire King"

Moule de 8-3/4 x 5"

Notre prix **1⁹⁷** ch.

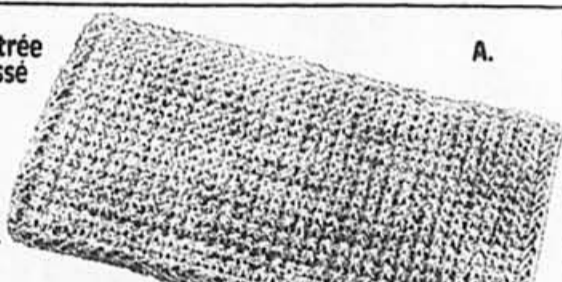
Moule de 9" de diam. Notre prix **2⁹⁷** ch.



A. Tapis d'entrée en paille tressé

4⁷⁷ ch.

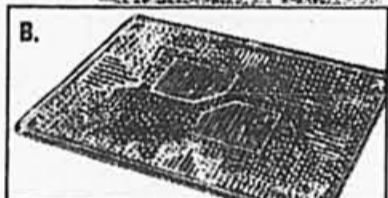
Mesure approx. 16 x 27"



B. Tapis en caoutchouc

1⁹⁷ ch.

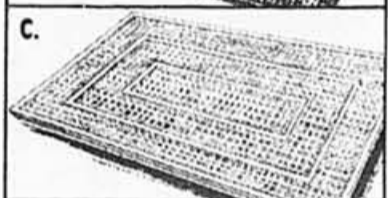
Mesure approx. 20 x 13-3/4"



C. Tapis en caoutchouc

4⁹⁵ ch.

Mesure approx. 30 x 18"



Marmite à haricots

Moyenne **6⁸⁸** ch. Petite **4⁸⁸** ch.

Chopes à bière

VOTRE CHOIX 1⁹⁷ ch. Grand choix de motifs! Notre prix 3.95

Étuveuses en acier inoxydable

Petite Solde **1⁹⁷** ch. Notre prix 2.45
Grande **3⁹⁷** ch.

Jeu de douilles 40 pcs à prises de 1/4" et 3/8"

ECONOMISEZ 3⁰⁰ Solde **7⁹⁵** le jeu
Mesures métriques/angl. solide alliage d'acier forge. Boîtier en métal inclus. Notre prix 10.95

Ciseaux de couturier 7"

1/2 PRIX! Solde **4²⁵** ch. Notre prix 8.50

Grattoir à glace chauffant

1/2 PRIX! Solde **3²⁴** ch. Notre prix 6.49
Le dispositif chauffant fait fondre la glace & la neige de votre pare-brise en un rien de temps! Se branche dans l'allume-cigarettes 12V de toute voiture.

Articles de nettoyage

VOTRE CHOIX 2⁴⁷ ch. Balais magnétique ou en biseau. Porte-pousière avec brosse. Très pratique! **1⁹⁷** ch.

Accessoires de foyer

A. Chenets fini suédois **8⁷⁵** pre. Notre prix 17.50

1/2 PRIX! B. Grille de foyer de 21" **15⁹⁵** ch. Grille en fonte de qualité.

Parapluie pour hommes

4⁷⁵ ch. Parapluie pour enfants **1⁹⁷** ch.

Porte-manteaux mural

17⁹⁵ ch. Superbe fini laiton.

Hache de chasse

Solde **6⁹⁵** ch. Manche en bois. Fourreau inclus. Notre prix 8.95

Pelles de qualité

VOTRE CHOIX 6⁹⁵ ch. Choix de pelle ronde ou carrée.

Couvertures de camping

46 x 72" **5³³** ch. 49 x 65" **8⁷⁵** ch.

Poubelle à pédale

ECONOMISEZ 2⁰⁰ Solde **9⁹⁹** ch. Fini émail. Cuit. Blanc ou amande. Notre prix 11.99

Masses en acier

2 lb **5⁰⁰** ch. 3 lb **7⁹⁵** ch. 4 lb **8⁹⁵** ch.

Roulettes d'électroménagers

5⁹⁵ la pre. Permet de déplacer facilement vos électroménagers. Paquet de 2.

A. Émondoir pratique à long manche

26⁵⁰ ch.

B. Cisailles à haies **5⁰⁰** ch. Lames très coupantes.

Robot de merisier 14"

Solde **19⁹⁵** ch. **ECONOMISEZ 8⁰⁰**
Pour les morceaux de bois qui ont besoin d'être égalisés. Notre prix 27.95

Équerre à combinaison

ECONOMISEZ 2⁰⁰ Solde **7⁹⁵** ch. Pour des mesures précises en tout temps! Notre prix 9.95

Câble de remorquage de 3/4" x 14"

ECONOMISEZ 4⁰⁰ Solde **10⁵⁰** ch. Toujours pratique dans un véhicule ou dans l'atelier! Notre prix 14.50

Nettoyeur de store verticaux

Solde **3⁹⁵** ch. Nettoie rapidement les stores. Rouleaux lavables. Notre prix 5.00

Planche à repasser en aluminium

Solde **29⁹⁵** ch. Hauteur ajustable. Pattes chromées. Espace pour sac de lavage. Jeannette. Notre prix 39.95

Fer à repasser de voyage

Solde **7⁹⁵** ch. Fer à repasser compact de 120V avec poignée pliante. Notre prix 12.95

Tournevis pour tous les besoins... à bon prix!

1/2 PRIX

- Tournevis 2" Notre prix .45 **23^c** ch.
- Tournevis 3" Notre prix .65 **33^c** ch.
- Tournevis 5" Notre prix .97 **48^c** ch.
- Tournevis 8" Notre prix 3.95 **1⁹⁷** ch.
- Tournevis 12" Notre prix 4.45 **2²³** ch.
- Tournevis compact Notre prix .95 **48^c** ch.
- Tournevis 3 branches Notre prix 1.75 **88^c** ch.

VOTRE CHOIX 5⁰⁰ ch.

- Pince blocable 10"
- Cisaille à métaux
- Marteau à panne fendue 16 oz.
- Jeu de 4 limes.
- Pince 10"
- Clé à molette 12"
- Truelles en 3 styles
- Barre à démolir 24"
- Clé à tuyau 14"
- Outil pratique 4 en 1

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles - 7505 est, rue Sherbrooke... 353-1150
- Boulevard Pie IX - Jean-Talon E. 722-4681
- Normandie - Boul. de Salaberry... 334-6311
- Dorval - 400 av. Dorval... 631-4291
- Fairview - Pte-Claire... 695-6655

MAGASINS

- Greenfield Park - 473 boul. Taschereau... 672-1771
- Le Carrefour Laval - 3055 boul. Carrefour... 687-1220
- Place Vertu - 3305 Côte Vertu... 745-4220
- Carrefour Angrignon - 7075 boul. Newman... 364-4442
- 6825 Côte des Neiges... 735-2534
- 301 ouest rue St-Antoine... 878-5600
- 5742 av. du Parc... 878-5605
- 4833 ouest, rue Sherbrooke... 878-5611
- 4050 Wellington, Verdun... 878-5611
- 1493 ouest rue St. Catherine... 878-5566

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI 26 MARS "NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.

gratuits

SUZUKI
CHOISISSEZ LA
FORSA TURBO

ET...ALLEZ-Y!

5 ANS GARANTIE 100,000 km

Agissez dès maintenant!

VENTE financement GMAC LOCATION 36, 48 ou 60 mois

Pour seulement **\$10 400***
*Préparation et transport en sus.

Faites vite! Seulement 9 en stock

Une voiture que vous aurez avantage à mieux connaître. La garantie, la durabilité ainsi que la qualité supérieure de la Forsa en font la voiture la plus vendue dans sa catégorie.

55 milles au gallon

AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT L'ESSAI DE LA FORSA TURBO?

ATTENTION: quelques FORSA GL 1987 à de très bons prix

Venez rencontrer nos représentants chez

HYMUS SUZUKI

Le plus important concessionnaire Forsa au Canada

1585, boul. Hymus, Dorval - (514) 685-5370 • 337-2299

Les organes d'un inconnu sont prélevés

GILLES ST-JEAN

Les médecins ont peut-être pu sauver quatre personnes depuis dimanche, à Montréal et à Toronto, grâce à la décision du coronar-investigateur Claude Paquin d'autoriser le prélèvement d'organes chez un homme, mort cliniquement et qui n'avait toujours pas été identifié hier.

L'homme a été admis à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans la nuit de vendredi dernier après avoir fait une chute devant un bar de danseuses de l'est de Montréal, vers 3 h. Il avait entre 20 et 30 ans.

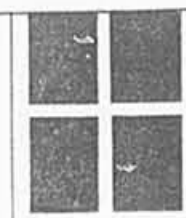
La police n'a rien trouvé de louche: selon le portier du bar, l'inconnu est tombé tout seul, tout d'un coup.

D'autre part, son identité n'a pu être déterminée: il n'avait aucun papier sur lui et ses empreintes digitales, prises samedi par la police, ne concordent avec celles d'aucune personne connue.

Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui, mais il semble qu'il soit mort d'une hémorragie cérébrale. Pour le reste, il était apparemment en excellente santé.

Selon le docteur Anne Boucher, néphrologue à Maisonneuve-Rosemont, l'homme a été maintenu en vie pendant 24 heures. Puis il a rendu l'âme (cliniquement) vers 14 h dimanche.

Le coeur et les reins ont été transplantés sur trois personnes dans des hôpitaux de la région montréalaise. Par ailleurs, des médecins sont venus de Toronto, dimanche soir, afin de prendre le foie.



FRAPPEZ À LA BONNE PORTE

Pour l'achat et l'installation de vos portes et fenêtres; fiez-vous à l'expérience de notre équipe.

Notre règle d'or:

Bien vous conseiller.

• Établie depuis 1961

• Prix imbattables

• Gamme complète de

fenêtres en bois, en PVC

ou recouvertes de

vinyle ou aluminium

• Vaste choix de portes

en bois, en acier et de

portes patios

• Installation de qualité

supérieure

• Produits de fabricants

connus

50% de rabais sur les produits standards en vigueur jusqu'au 26 mars (Réf.: liste de prix du manufacturier)

SUPERVISION



DANSEREAU & ARSENAULT LTÉE

2820, rue Duchesne, (à l'ouest de Laurentien, angle Henri-Bourassa) Saint-Laurent, 336-3794

NOUS TRAITONS LE T.I.P.H.U.S.*

* Temps Introuvable Pour Humain Ultra Stressé.

AVANT

Une petite demi-heure chez NAUTILUS PLUS quelques fois par semaine et les effets sont instantanés!

APRÈS

Dernier jour!

2 OFFRE 1 POUR 1

SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL
Trouvez une victime du T.I.P.H.U.S. et emmenez-la dès aujourd'hui chez NAUTILUS PLUS. Vous ne paierez ainsi qu'un seul investissement initial pour deux personnes.
Hâtez-vous!

Nautilus

La forme au maximum

Anjou 353-7860
Brossard 465-6113
Centre Rockland 341-1553
Centre-ville 843-5993
Côte de Liesse 739-2289
Côte St-Luc (Cavendish Club) 489-7543
Île des Soeurs 765-9620
Lasalle 366-0711
Laval (Centre Sportif Carrefour) 681-6455
Laval (Val des Arbres) 668-2686
Longueuil 674-6264
Place Victoria 871-9544
Pointe-Claire 694-4748
Repentigny 585-7333
St-Laurent 337-9456

VISA MasterCard

La Eagle Premier

AU MEILLEUR PRIX et AUX MEILLEURES CONDITIONS

— Voiture prestigieuse
— Au choix: moteur de 4 ou 6 cylindres
— Garantie 7 ans / 115 000 km
— Surgarantie Chrysler sur la valeur de rachat

267⁸⁸\$*

La Premier à partir de

EN PLUS, LAREAU VOUS DONNE:

— L'assurance d'avoir une voiture de courtoisie lors de réparations;
— Le meilleur prix et le meilleur service en ville

LAREAU

Le concessionnaire Jeep/Eagle du centre-ville
1824, rue Ste-Catherine ouest, Montréal
937-9551 • 937-7785

mazda

DELISLE AUTO

2815, rue SHERBROOKE EST MONTREAL 523-1122

LE CONCESSIONNAIRE **mazda** À MONTREAL

Super Rabais

JUSQU'AU 4 AVRIL
\$750 SUR TOUS LES CAMIONS EN STOCK (sauf le SE-5)

GRATIS: TRANSMISSION AUTOMATIQUE

sur les modèles 323, 626, 929 et RX-7

**AVIS LÉGAUX -
APPEL D'OFFRES -
SOUMISSIONS - ENCANS**

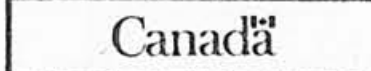
AVIS
L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de Dismat inc. se tiendra le lundi 25 avril 1988 à l'Hotel Le Meridien, Montréal, à 10 heures.
La date de clôture des registres a été fixée au 21 mars 1988.
Le 11 mars 1988
Source: Ginette Nantel, Directeur des services financiers Dismat inc. (Telephone: 641-2900)

NOTICE
The Annual General Shareholder's meeting of Dismat Inc. will be held Monday April 25, 1988 at Le Meridien Hotel, Montreal, at 10:00 o'clock.
The record date has been set on March 21, 1988.
March 11, 1988
Source: Ginette Nantel, Director of Financial Services Dismat Inc. (Telephone: 641-2900)

**National Défense
Defence nationale**

**AVIS AU PUBLIC
CHAMP DE TIR DE FARNHAM
(QUEBEC)**

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au champ de tir Farnham (Québec) jusqu'à nouvel ordre.
Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.
Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.
MUNITIONS ET EXPLOSIFS EGARES
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.
Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.
PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale
OTTAWA, CANADA
17630-77



Hydro-Québec

**APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal**

DDN.86007.A le mardi 29 mars 1988
FCP.86173.A le mardi 5 avril 1988

Région St-Laurent
Poste Bécancour
Comté de Nicolet

SERVICES DE RÉCUPÉRATION ET DE TRAITEMENT DE LIQUIDES USÉS PROVENANT DE DIVERSES STRUCTURES SOUTERRAINES
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL (ADDITION 1986)

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$
Garantie de soumission: 70 000 \$

Prix du document: 25 \$
Prix du document: 25 \$

FLR.86402.A le mardi 5 avril 1988
GDN.80035.A le mardi 5 avril 1988

Bécancour
Comté de Nicolet
Région Laurentides

CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER D'UNE LIGNE À 230 KV POUR L'ALIMENTATION NORSK HYDRO
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIXS D'ACCES DANS LE SECTEUR MILLE-ÎLES PROJET: ROSEMERIE - LORRAINE

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 40 000 \$
Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$
Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5
Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

**Suite des Avis légaux,
Appels d'offres,
Soumissions et Encans
en pages E 6 et E 8**

La contraception, «une rébellion contre Dieu»

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

Jean-Paul II a affirmé hier que la contraception est de fait une «rébellion contre le Dieu créateur» et a dénoncé les tentatives d'assimilation du concubinage au mariage.

Le pape s'adressait aux participants d'un congrès sur la famille, organisé par l'université catholique italienne à l'occasion du 20^e anniversaire de l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI.

Il a souligné que tout semble confirmer que ce dernier avait été un prophète dans son document, si fortement contesté à l'époque. «N'importe qui peut constater à quel point on en est rendu, en désobéissant à la sainte loi de Dieu», a-t-il commenté.

Dans son discours, le plus ferme jamais prononcé sur ce thème depuis longtemps selon les observateurs, Jean-Paul II a affirmé que mettre sur le même plan, à tous les effets, le mariage et le concu-

binage est une «assimilation injuste, destructrice et peu éducative». Cela détruit «l'estime à l'égard du mariage, l'une des valeurs fondamentales de toute coexistence civile» et encourage les jeunes générations à «réaliser une expérience de liberté, complètement erronée, à sa racine même».

Le chef de l'Église catholique a ajouté que la mentalité hégémonique, les médias, les idéologies s'opposant à l'Évangile entravent sérieusement les époux qui cherchent à vivre correctement leur amour conjugal. «Mais ce qui est encore plus grave, avec des conséquences redoutables, c'est que, parfois, même des évêques et des théologiens mettent en doute la doctrine d'*Humanae vitae*».

«Cette attitude, a-t-il dit, peut en effet insinuer le doute sur un enseignement que l'Église considère comme immuable. Ce n'est pas un signe de «compréhension pastorale», mais d'incompréhension du véritable bien des personnes. La vérité, a-t-il repris, ne saurait être mesurée par l'opinion de la majorité».

AUCUN INTÉRÊT — AUCUN VERSEMENT PENDANT 90 JOURS*
*Sujet à approbation du crédit pour GMAC

VOYEZ LES SPÉCIAUX **GM** **SPÉCIAL DE MARS**

SPRINT, CAVALIER, CORSICA, CAMARO BERETTA, FIRENZA, CALAIS, GRAND PICK-UP, S-10 BLAZER

CLIMATISEUR OFFERT GRATUITEMENT SUR LES CORSICA ET CELEBRITY

ÇA ROULE VIENS CHEZ NOUS

Choisissez votre modèle parmi 60 Cavalier, 50 Beretta, 50 Corsica, 60 Celebrity et des véhicules de démonstration 87 à des prix de liquidation.

HAROLD Cummings LTÉE
CHEVROLET OLDSMOBILE

ACHETEZ **739-1911** LOUEZ **739-1911**

TRANSMISSION GRATUITE Cavalier, Corsica ou RABAIS DE 500\$ Cavalier, Corsica, Ciera

Angle rue Jean-Talon et boul. Décarie

700 \$ d'accessoires gratuits

Les PROS NISSAN vous taillent des prix sur mesure!

LES PROS NISSAN

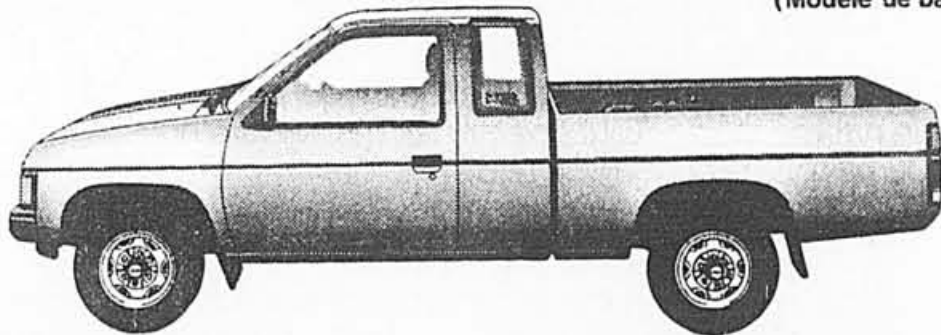
RADIO AM-FM STÉRIO / CASSETTE
ENJOLIVEURS DE ROUES
TAPIS
MIROIRS
PARE-CHOC CHROMÉS

SENTRA KING CAB

LES PROS NISSAN



SUR LA SENTRA 1988
(Modèle de base)



SUR LE KING CAB 1988
(Modèle de base)

MAIS DÉPÊCHEZ-VOUS!
Hâtez-vous de vous procurer votre Sentra ou votre King Cab pendant qu'il est encore temps. Car à l'achat de ces véhicules, les Pros Nissan vous offrent gratuitement une valeur de 700 \$ en accessoires.

Client avant tout
NISSAN



LES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

- LABELLE NISSAN**
BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120
- ALEXANDER NISSAN**
ST-LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gascon 477-1444
- CHOMÉDEY NISSAN**
LAVAL
2465, boul. Labelle 682-4400
- BELLEMARE NISSAN LTÉE**
MONTRÉAL
10305, avenue Papineau 382-2780
- BROADWAY-AUTOMOBILE LTÉE**
LA SALLE
7550, rue Broadway 366-8931
- BRUCY AUTO INC.**
VAUDREUIL
900, boul. Harwood, route 342 455-1434
- CITÉ NISSAN MONTRÉAL**
3500 ouest, rue Jean-Talon 739-3175
- CENTREVILLE NISSAN**
2085 ouest, rue Ste-Catherine 932-6677

- BAILLARGEON NISSAN INC.**
LONGUEUIL
760 est, rue Saint-Charles 677-8953
- GARAGE DUMOULIN LTÉE**
Saint-François, LAVAL
8115, boul. Levesque 665-7450
- FAIRVIEW NISSAN LTÉE**
POINTE-CLAIRE
345, boul. Brunswick 697-9141
- AUTO GOUVERNEUR INC.**
LAVAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650

- MANOIR NISSAN INC.**
REPERTIGNY
225, boul. Brien 585-5824
- MERCIER NISSAN INC.**
MERCIER
55 ouest, St-Jean Baptiste 691-9541
- GARAGE MODELAUTO INC.**
POINTE-AUX-TREMBLES
12230 est, rue Sherbrooke 645-4546
- ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE**
SAINT-EUSTACHE
801, boul. Sauve 472-8666

- ST-LEONARD NISSAN INC.**
SAINT-LEONARD
7770, rue Colbert 374-4421
- METRO NISSAN INC.**
LACHINE
2125, rue Notre-Dame 634-7211
- BROSSARD NISSAN INC.**
BROSSARD
9005, boul. Taschereau 445-9811



Toujours la meilleure affaire! 634-7211

2125, NOTRE-DAME, LACHINE TEL.: 634-7211

Un ex-para mexicain dévoile sa participation à des massacres

Zacarias Osorio Cruz craint d'être éliminé si l'Immigration canadienne le refoule au Mexique

ANDRÉ NOËL

■ Un déserteur de l'armée mexicaine, qui demande le statut de réfugié au Canada, a raconté hier

à la Commission d'appel de l'immigration comment il a été forcé de massacrer des dizaines de prisonniers politiques dans un champ de tir près de Mexico. Zacarias Osorio Cruz, 31 ans, a

fui la brigade des parachutistes et le Mexique à la fin de 1982 après avoir demandé en vain d'être muté. Actuellement détenu au Centre Parthenais, à Montréal, il a rendu un témoignage accablant.

Originnaire d'une famille pauvre de l'Etat de Veracruz (golfe du Mexique), M. Cruz a raconté aux trois juges de l'immigration qu'il a rallié l'armée en 1977 en ayant «plein de belles illusions sur la possibilité de servir le Mexique».

Après avoir subi un entraînement intensif, il a été intégré comme simple soldat à la brigade des parachutistes. Les quelque 300 membres de la brigade sont basés au camp militaire numéro un de l'Aviation, à l'ouest de la ville de Mexico.

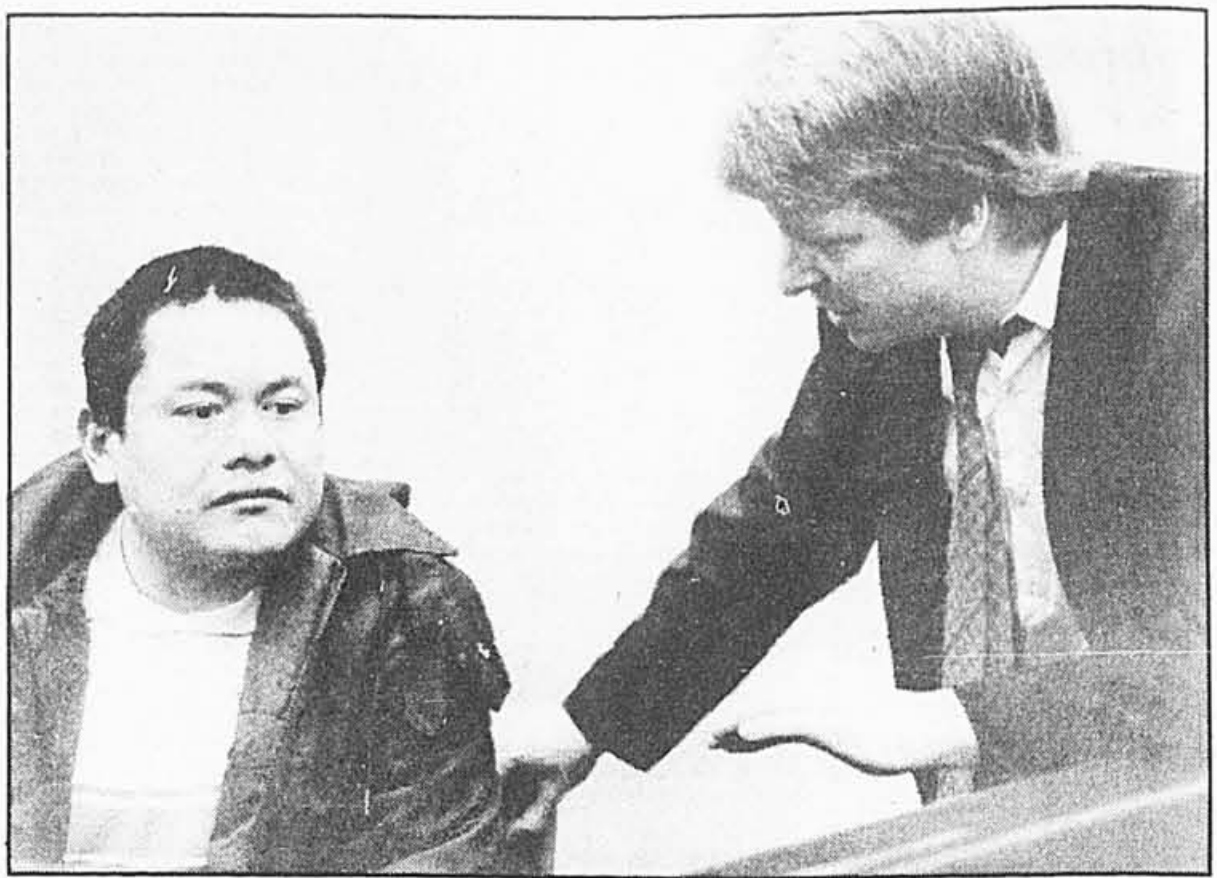
Alors âgé de 21 ans, M. Cruz a d'abord servi de sentinelle devant une vaste prison au centre du camp. Selon lui, une aile complète, comprenant de 60 à 80 cellules, était réservée aux prisonniers politiques.

Au bout d'un certain temps, il a été envoyé par hélicoptère dans la municipalité d'Atoyac, au nord d'Acapulco, pour réprimer un mouvement de paysans. (Son avocat, Me Stewart Istvanffy, a dit que le général en chef de l'Armée mexicaine, Jose Hernandez Toledo, possédait des terres à Atoyac.)

Son escadron a ramené huit paysans à la prison du camp numéro un, la tête couverte par une cagoule. M. Cruz aurait participé à six ou sept missions semblables par année, dans toutes les parties du Mexique.

«Les hauts gradés du quartier général ont constaté que je ne parlais de rien, a dit M. Cruz aux juges, par le biais d'un interprète. Ils ont eu confiance en moi. Un bon jour, j'ai reçu l'ordre d'aller chercher des prisonniers et de les amener dans un champ de tir près du camp, à San Miguel de los Jagueyes.

«Nous avons reçu l'ordre de les faire disparaître. Les gens étaient



Zacarias Osorio Cruz et son avocat, Me Stewart Istvanffy, à la Commission d'appel de l'immigration: un témoignage accablant.

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

habitues à entendre des bruits de rafales dans le champ de tir. Ils ne se sont pas posés de questions quand nous avons criblé les prisonniers de balles de calibre 7,6 mm.

«Il fallait que les corps et les visages deviennent méconnaissables. J'ai été traumatisé. J'en parle aujourd'hui parce que si j'étais renvoyé au Mexique, je finirais comme eux.»

Le même sort?

M. Cruz a participé à une vingtaine d'exécutions semblables. Son supérieur, le lieutenant-colonel Adan Abendano, a été tué dans son auto au cours d'une permission quand les autorités ont

appris qu'il ne voulait plus être utilisé à de telles besognes. Un de ses camarades, surnommé Pimpin, a aussi été assassiné.

M. Cruz, un petit homme taciturne, a aussi servi de valet dans les réunions du quartier général. Il a ainsi appris que les ordres d'exécution venaient de très haut. Des escadrons spéciaux auraient éliminé des témoins encombrants pour le compte de l'ancien patron de la société pétrolière Pemex, Jorge Diaz Serrano, mêlé à un détournement de fonds, a-t-il dit.

M. Cruz a profité d'une mission pour s'enfuir. Il a franchi le Rio Grande en pleine nuit et vécu pendant quatre ans dans la clandestinité aux États-Unis. En avril

dernier, il s'est caché dans un camion et a traversé la frontière canadienne à Windsor.

Il est retourné aux États-Unis et est revenu au Canada en août dernier, à Montréal cette fois. Il s'est présenté aux agents de l'immigration. Gardé dans un centre de détention sur Côte-de-Liesse, il a été battu par trois gardiens après que le compagnon de sa chambre se soit évadé.

Depuis, l'agence de sécurité qui gardait le centre a été changée, a indiqué Me Istvanffy. La police de la Communauté urbaine de Montréal mène une enquête et pourrait porter des accusations contre les trois gardiens, a ajouté l'avocat.

M. Cruz a été transféré au Centre Parthenais. Il a indiqué qu'un représentant du consulat du Mexique, Carlos Enriquez, est venu le visiter dans sa cellule. M. Cruz l'a renvoyé.

Amnesty International a recensé quelques centaines de «disparus» au Mexique. Mais, hier, c'était la première fois qu'un soldat a donné de l'information de première source, a dit Julien Castro, du Groupe d'information Québec-Mexique. Les audiences reprennent mercredi matin, au Complexe Guy-Favreau.

Les propriétaires d'ambulances ne veulent pas devenir «gérants de tôles»

Presse canadienne

■ Les propriétaires d'ambulances n'acceptent pas que le gouvernement québécois, par son projet d'étatisation partielle des services ambulanciers, les relègue uniquement à une fonction de «gérants de tôles», a déclaré hier M. Robert Thibeault, propriétaire d'une compagnie d'ambulance de Valleyfield.

M. Thibeault, selon qui ses propos reflètent l'opinion de l'ensemble des propriétaires d'ambulances au Québec, réclame du gouvernement d'inclure les compagnies ambulancières dans son projet d'étatisation, sinon elles n'auront d'autre choix que de «remettre leurs permis» d'ici une quinzaine de jours. Des discussions à ce sujet doivent avoir lieu cette semaine avec Québec.

«On n'a pas d'objection à être étatisés, car actuellement les propriétaires d'ambulances ne font pas d'argent. Ils ont plutôt des déficits. On veut que le gouvernement paie un bon prix pour la tôle et nos années de service, sinon on abandonne nos permis», a-t-il menacé.

Le mouvement est d'ailleurs déjà amorcé, a souligné M. Thibeault, car les 20 propriétaires d'ambulances de la région d'Abitibi auraient décidé de déposer leur permis d'ici au 1er avril. Et il estime que tous leurs confrères à travers la province (environ 85) emboîteront le pas.

Québec a décidé de remettre la coordination des services ambulanciers de Montréal à une nouvelle société sans but lucratif administrée par le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain. De plus, en vertu de ces nouvelles dispositions, les techniciens ambulanciers pourront négocier leurs conventions collectives directement avec le gouvernement.

À l'extérieur de la métropole, Québec a décidé de modifier les échelles de salaire des ambulanciers de façon à réduire les fluctuations de personnel et de mettre en place des centrales régionales de coordination des appels. Les normes de qualité et d'entretien de l'équipement utilisé seront également haussées.

Les compagnies d'ambulances demeureront quant à elles propriétaires des véhicules, et continueront de les financer et de les entretenir.

QUAND LES PROFESSIONNELS DISENT LE JOUR MÊME, C'EST LE JOUR MÊME!

Nous vivons dans un monde exigeant qui bouge à un rythme rapide. Tout doit être fait dès aujourd'hui. Demain, ce sera déjà trop tard...

Les professionnels d'Express Air Canada Cargo connaissent les besoins des gens d'affaires. C'est pourquoi lorsqu'ils garantissent un service de livraison le jour même, vous pouvez y compter! Comme des centaines d'entreprises, ils savent qu'une des clés du succès est de passer à l'action dès aujourd'hui.

De nombreuses entreprises se fient à notre service Express Le jour même pour la livraison de leurs envois urgents. C'est notre service le plus rapide pour l'expédition de presque tout, presque partout au Canada.

L'Express Le jour même garantit le service d'aéroport à aéroport, sur le vol de votre choix. Et avec nos nombreux vols quotidiens à travers le Canada, nous sommes vraiment en mesure de répondre à vos besoins. Communiquez avec nous pour connaître tous les détails de nos horaires de vols. Nous vous offrons même un service comprenant le ramassage et la livraison, moyennant un léger supplément.

Notre service est très pratique. Il est à votre portée sept jours par semaine et n'impose aucune restriction de poids. Nous acceptons les envois de toutes

grandeurs, en autant qu'ils passent dans l'encadrement de la porte de l'avion.

À Express Air Canada Cargo, nous savons que l'élément «temps» est primordial dans le monde d'aujourd'hui. Notre service Le jour même répond à ce besoin. Nous acceptons les envois d'au plus 32 kg au comptoir Express de l'aérogare passagers aussi peu que 30 minutes avant le départ prévu du vol. Et ils sont mis à disposition aussi peu que 30 minutes suivant l'arrivée du vol.

Vous avez une expédition urgente à destination des États-Unis? Communiquez avec nous et nous vous renseignerons sur notre service Le jour même entre le Canada et les États-Unis.

Une chose est sûre: le service Express Le jour même est offert par de vrais professionnels. Des gens qui ont mérité une renommée pour leur service rapide et fiable. Alors la prochaine fois que quelqu'un vous demandera que ce soit livré pour...hier!, appelez les professionnels de l'expédition: Express Air Canada Cargo. Et détendez-vous...

Renseignements: 636-2344
Ramassage et livraison: 636-3441

Choisissez les meilleurs.

